

Profils individuels et trajectoires migratoires de travailleurs  
frontaliers ressortissants de pays tiers – le cas du  
Luxembourg

Université du Luxembourg  
- Point de Contact National REM -  
B.P. 2  
7201 Walferdange  
LUXEMBOURG

[www.emnluxembourg.lu](http://www.emnluxembourg.lu)

E-mail: [coordination@emnluxembourg.lu](mailto:coordination@emnluxembourg.lu)

Le Réseau Européen des Migrations, constitué par Décision du Conseil no. 2008/381/EC en date du 14 mai 2008, a pour objet, la mise à disposition d'informations actualisées, objectives, fiables et comparatives relativement à la migration et à l'asile au sein des institutions Communautaires, aux autorités et institutions des États Membres ainsi qu'au grand public dans le but de porter assistance aux entités responsables des politiques et des décisions au sein de l'Union Européenne.

Septembre 2012

## **TABLE DES MATIERES**

Liste des abréviations.....	3
Avant-propos.....	4
Synthèse.....	5
1. Introduction : Motivation, recherche, questions et objectifs de l'étude.....	7
2. Définitions & Méthodologie.....	8
2.1. Définition des concepts clés.....	8
2.2. Méthodologie.....	9
2.2.1. Atelier.....	10
2.2.2. Base de données IGSS.....	10
2.2.3. Questionnaire quantitatif.....	11
2.2.4. Entretiens semi-structurés.....	12
2.2.5. Révision de la littérature.....	12
3. Luxembourg au sein de la Grande Région.....	13
3.1. Bref aperçu de l'histoire récente de la migration professionnelle au Luxembourg.....	13
3.2. La Grande quoi?.....	16
4. Le Luxembourg, en tant que lieu de travail et l'importance des travailleurs frontaliers.....	18
4.1. L'étranger familial d'à côté.....	19
4.1.1. Le cadre légal.....	20
4.1.2. Description de l'image dans son ensemble.....	20
4.1.3. Le voile se lève davantage – résultats d'un questionnaire.....	27
4.1.4. Gros plan final – l'aspect humain caché derrière les statistiques.....	34
5. Conclusions.....	42
6. Bibliographie.....	44
7. Annexe.....	45

## **Liste des abréviations**

ADEM – Agence pour le développement de l’emploi

CITP – Classification internationale des types de professions

TF – Travailleur frontalier

CNPD – Commission nationale pour la protection des données

EEE – Espace Économique Européen

REM – Réseau Européen des Migrations

UE – Union Européenne

IGSS – Inspection Générale de la Sécurité Sociale

TFUE – Traité sur le Fonctionnement de l’Union Européenne

RPT – Ressortissant d’un Pays tiers

TF-RPT – Travailleur frontalier Ressortissant d’un Pays tiers

CFS – Code frontières Schengen

STATEC – Institut national de la statistique et des études économiques du Grand-Duché du Luxembourg

## **Avant-propos**

Les opinions et interprétations exprimées au sein du présent rapport sont celles des auteurs. Elles ne sont pas nécessairement le reflet des positions du Ministère luxembourgeois de la Famille et de l'Intégration ou encore, celles du Ministère des Affaires étrangères et ne représentent pas les politiques du gouvernement national non plus.

Le présent rapport a été rédigé par Joaquim Monteiro, membre du personnel du Point de Contact national luxembourgeois au sein du Réseau Européen des Migrations, sous la responsabilité générale de Prof. Ass. Dr. Christel Baltes-Löhr. Adolfo Somarribas a été responsable du traitement et de la préparation des statistiques. Les membres du Réseau national du Point de Contact luxembourgeois ont quant à eux, offert leur concours de manière constante : Sylvain Besch (CEFIS - Centre d'étude et de formation interculturelles et sociales), Germaine Thill (STATEC - Institut national de la statistique et des études économiques du Grand-Duché du Luxembourg), Sylvie Prommenschenkel (Ministère des Affaires Étrangères/Direction de l'Immigration) et Marc Hayot (OLAI – Office Luxembourgeois de l'Accueil et de l'Intégration).

## Synthèse

Selon l'historien luxembourgeois Gilbert Trausch, le Grand-Duché est devenu une terre d'immigration avec son industrialisation, aux environ de 1871<sup>1</sup>. Depuis, la présence d'étrangers demeure un trait caractéristique de l'histoire sociale du pays et la pierre angulaire de ses politiques migratoires. Un des aspects plus récents de cette politique nationale migratoire a été de, à partir des années 90<sup>2</sup>, recourir à une main-d'œuvre frontalière. En effet, la Grande Région, qui se compose du Luxembourg, la Sarre et de la région Rhin-Palatinat (Allemagne), de la Lorraine (France) et de la Wallonie (Belgique), représente le plus grand espace politique transnational d'Europe et compte près de 25% de la totalité des TF dans l'UE-27, figurant ainsi à la 2e place, derrière la Suisse<sup>3</sup>. Bien que, historiquement, on puisse retracer ses dynamiques et réseaux jusqu'à la période romaine et même au-delà<sup>4</sup>, ce n'est qu'à partir des années 90 que la croissance d'espaces frontaliers devient progressivement visible<sup>5</sup> en Europe. Pour ce qui est du Luxembourg, le nombre de TF a augmenté de façon continue au cours de ces années, pour finalement représenter près de 42% de la main-d'œuvre nationale en 2010<sup>6</sup>. En outre, pour la même année de référence, la part des ressortissants luxembourgeois dans la main-d'œuvre totale se limitait à 29%<sup>7</sup>. En d'autres termes, si 100 emplois étaient disponibles sur le marché du travail, 27 ont été occupés par des résidents étrangers, 29, par des ressortissants luxembourgeois et 44, par des TF<sup>8</sup>.

La présente étude se concentre sur les TF-RPT. En effet, s'il est vrai que les TF ont fait l'objet de nombreuses études en raison notamment, de leur importance pour le marché de l'emploi, les TF-RPT ont, quant à eux, été largement ignorés dans le débat public jusqu'à présent.

Adoptant une approche tant quantitative que qualitative, la présente étude essaie de mettre en lumière les principales caractéristiques des profils des TF-RPT.

---

<sup>1</sup> Trausch Gilbert, *Histoire du Luxembourg*, 1992, p. 205.

<sup>2</sup> Pauly Michel, *Le phénomène migratoire : une constante de l'histoire luxembourgeoise*, dans ASTI 30+ : Migrations, Recherches, Engagements, 2010, p. 68.

<sup>3</sup> Wille Christian, *Grenzgänger und Räume der Grenze – Raumkonstruktion in der Grossregion SaarLorLux*, 2012, p. 33.

<sup>4</sup> <http://www.granderegion.net/fr/grande-region/historique/index.html>

<sup>5</sup> Wille Christian, *Grenzgänger und Räume der Grenze – Raumkonstruktion in der Grossregion SaarLorLux*, 2012, p. 26.

<sup>6</sup> STATEC, *Luxembourg in figures 2011 (Le Luxembourg en statistiques)*, p. 12.

<sup>7</sup> Ries Jean, *Les mutations de l'emploi de 1960 à 2010*, STATEC, 2012.

<sup>8</sup> Thelen Carlo, *L'économie luxembourgeoise et les étrangers, aujourd'hui et demain*, dans ASTI 30+ : Migrations, Recherches, Engagements, 2010, p. 227.

Ainsi, les TF-RPT fournissent en moyenne, la main-d'œuvre la plus jeune sur le marché de l'emploi national, sont sous contrat à durée indéterminée et hautement qualifiés.

Pour ce qui est de la motivation qui les pousse à travailler au Luxembourg, les TF-RPT mettent en avant les raisons suivantes, par ordre décroissant: a) le salaire, b) les possibilités de progression de carrière, c) les possibilités d'emploi au Luxembourg, d) le contexte professionnel international et e) le réseau professionnel<sup>9</sup>. Cette étude examine également leur intégration, leurs trajectoires de migration et les aspects discriminatoires et nous mène à la conclusion que les expériences migratoires sont à la fois éclectiques et individuelles. Si certains traits se retrouvent, tels que les hautes qualifications, leurs chemins de vie diffèrent sous de nombreux aspects.

---

<sup>9</sup> Cf. l'Annexe 19 pour les données dans leur intégralité.

## 1. Motivation, recherche, questions et objectifs de l'étude

Tenant compte des objectifs principaux du Réseau Européen des Migrations (REM), c'est-à-dire, répondre aux besoins d'informations des institutions communautaires et des autorités et institutions des États Membres sur les migrations et l'asile<sup>10</sup> ainsi que la mise à disposition des renseignements relatifs à ces sujets<sup>11</sup> du grand public et, vu l'importance des travailleurs frontaliers (TF) pour la Grande Région<sup>12</sup> en général, et pour le Luxembourg en particulier, et de son impact en termes de mobilité intra-UE, le REM PCN LU s'est proposé d'effectuer une étude<sup>13</sup> sur les profils des TF qui sont également, ressortissant de pays tiers (RPT)<sup>14</sup>. En effet, une des particularités du marché de l'emploi luxembourgeois a trait au fait que les TF représentent plus de 40%<sup>15</sup> de la main-d'œuvre du marché de l'emploi dans son ensemble. Plus de 150.000<sup>16</sup> personnes traversent quotidiennement, les frontières en provenance de l'un des pays voisins<sup>17</sup>, pour travailler au Grand Duché. Ainsi, ces flux migratoires ont des répercussions et des conséquences à facettes multiples qui ne peuvent être limitées au marché du travail. Au cours des années récentes, un certain nombre d'études a essayé d'éclairer ce phénomène, qui n'est, certes, pas unique dans l'UE, mais qui se révèle être d'importance capitale au Luxembourg<sup>18</sup>. Cependant, le rôle des RPT au sein de la population des TF a largement été négligé dans le débat public et uniquement analysé de forme résiduelle lors d'études précédentes. L'intention du REM PCN LU est de colmater ce vide au moyen de la présente étude et de contribuer ainsi à une meilleure compréhension de la mobilité intra-UE des RPT dans les zones communément nommées frontalières. Cette étude a donc pour objectif principal, d'établir le profil des ces individus en tenant compte de leurs régions d'origine, de leurs trajectoires migratoires, de leurs expériences et de leurs besoins en comparaison aux travailleurs frontaliers ressortissant de l'UE. Le REM PCN LU espère ainsi contribuer aux débats

---

<sup>10</sup> Article 1 Section 2 de la Décision du Conseil 2008/381/CE du 14 mai 2008 établissant un Réseau Européen des Migrations.

<sup>11</sup> Article 1 Section 3 de la Décision du Conseil 2008/381/CE du 14 mai 2008 établissant un Réseau Européen des Migrations.

<sup>12</sup> Saarland et Rhineland-Palatinat (Allemagne), Lorraine (France), Wallonie (Belgique et Luxembourg)

<sup>13</sup> L'étude est approuvée par décision du comité dirigeant du REM lors de sa 7<sup>e</sup> réunion, le 13 mai 2011.

<sup>14</sup> Salariés enregistrés sur le marché du travail luxembourgeois dont la nationalité n'est pas comprise au sein de l'UE-27.

<sup>15</sup> STATEC, *Luxembourg in figures (Luxembourg en statistiques) 2011*, p.12.

<sup>16</sup> *Ibidem*

<sup>17</sup> Belgique, France, Allemagne.

<sup>18</sup> cf. par exemple, Wille Christian, *Grenzgänger und Räume der Grenze – Raumkonstruktion in der Grossregion SaarLorLux*, 2012.

nationaux en fournissant les données et les informations nécessaires sur le sujet et participer au développement d'une approche holistique et durable des politiques d'immigration et d'intégration du Luxembourg.

## **2. Définitions and Méthodologie**

### **2.1 Définition des concepts clés**

Dans le but de faciliter la compréhension des termes utilisés au sein de la présente étude, il est fait référence à des concepts clés tels que définis dans le « Glossaire 2.0 de Réseau Européen des Migrations Asile et Migration »<sup>19</sup>.

Ainsi, un Ressortissant de Pays Tiers (RPT) sera entendu comme étant toute personne qui n'est pas citoyen de l'Union Européenne (UE) au sens de l'Article 20(1) du Traité sur le Fonctionnement de l'Union Européenne (TFUE)<sup>20</sup> et ne jouissant pas du droit communautaire à la libre circulation, telle que définie à l'Article 2(5) du Code des Frontières de Schengen (CFS)<sup>21</sup>. La présente définition signifie que les ressortissants de la Norvège, de l'Islande, du Lichtenstein et de la Suisse ne sont pas considérés RPT. Les ressortissants de micro-états (Monaco, San Marin et le Vatican) sont, quant à eux, considérés RPT étant donné que, malgré l'absence de contrôle aux frontières, il n'existe aucun accord formel avec ces derniers pour l'obtention du statut de « bénéficiaire de la libre circulation des personnes » tel que défini par l'*acquis* UE. Il en découle également, que ces ressortissants ne peuvent être inclus dans l'accord de Schengen.

Un Travailleur Frontalier (TF) fait référence à la définition d'un « Travailleur frontalier » telle qu'elle apparaît dans le Glossaire REM sur l'Asile et la Migration<sup>22</sup>. Cependant, cette dernière définition se rapporte exclusivement à un travailleur qui est

---

<sup>19</sup> <http://emn.intrasoft-intl.com/Glossary/index.do>

<sup>20</sup> L'Article 20(1) du TFUE déclare : « La citoyenneté de l'Union est établie par la présente. Toute personne porteuse de la nationalité d'un État Membre sera citoyenne de l'Union. La citoyenneté de l'Union sera complémentaire et non remplaçante à la citoyenneté nationale.

<sup>21</sup> Article 2(5) du code frontières de Schengen déclare : « personnes en possession du droit communautaire à la libre circulation » se réfère : (a) aux citoyens de l'Union aux termes de l'Article 17(1) du Traité, et aux ressortissants de pays tiers qui sont membres de famille d'un citoyen de l'Union, dans l'exercice de son droit à la libre circulation et en faveur duquel, la Directive 2004/38/EC du Parlement européen et du Conseil en date du 29 avril 2004 sur le droit des citoyens de l'Union et des membres de leurs familles à la libre circulation et résidence au sein des territoires des États Membres [15] s'applique ; (b) aux ressortissants de pays tiers et aux membres de leurs familles, de nationalité quelconque qui, en application des accords intervenus entre la Communauté et ses États membres d'une part, et ces pays tiers d'autre part, possèdent des droits à la libre circulation équivalents à ceux des citoyens de l'Union.

<sup>22</sup> <http://emn.intrasoft-intl.com/Glossary/index.do>



employé dans la zone frontalière d'un État Membre mais qui retourne chaque jour, ou au moins, une fois par semaine dans la zone frontalière d'un pays tiers voisin dans lequel il ou elle réside et dont il ou elle est ressortissant(e). Cette définition se limite donc précisément aux frontières extérieures de l'UE.

Aux fins de la présente étude, nous considérerons que, est un TF, tout individu qui traverse une frontière interne ou externe de l'UE dans le but de travailler sur le territoire d'un État Membre et qui retourne quotidiennement ou au moins, une fois par semaine, dans son pays de résidence. Étant donné que le Luxembourg ne possède pas de frontières externes à l'UE (à l'exception de son aéroport international), et afin de cadrer la définition dans le contexte de cette étude au Luxembourg, on définira un TF comme tout individu résident dans l'un des pays voisins du Luxembourg (Belgique, France, Allemagne) qui traverse la frontière de manière régulière (au moins une fois par semaine), dans le but principal de travailler sur le territoire luxembourgeois. L'expression « *navetteur* » est parfois utilisée en guise de synonyme et pourra être considérée comme un substitut à TF dans le cadre de l'étude.

Dès lors, TF RPT se réfère à tout individu résident dans l'un des pays voisins du Luxembourg (Belgique, France, Allemagne) qui traverse la frontière de manière régulière (au moins une fois par semaine) pour effectuer une activité rémunérée sur le marché du travail luxembourgeois et qui n'est pas un citoyen de l'UE aux termes de l'Article 20(1) du TFUE<sup>23</sup> et, qui ne jouit pas du droit à la libre circulation tel que défini par l'Article 2(5) du CFS<sup>24</sup>

## **2.2. Méthodologie**

Comme déjà mentionné ci-dessus, la raison du focus de la présente étude se justifie par le rôle important que jouent les TF dans l'économie luxembourgeoise de manière générale, ainsi que par le manque d'informations d'ordre quantitatif et qualitatif pour

---

<sup>23</sup> Article 20(1) du TFUE déclare : « La citoyenneté de l'Union est établie par la présente. Toute personne porteuse de la nationalité d'un État Membre sera citoyenne de l'Union. La citoyenneté de l'Union sera complémentaire et non remplaçante à la citoyenneté nationale.

<sup>24</sup> Article 2(5) du code frontières de Schengen déclare : « personnes en possession de droit communautaire à la libre circulation » se réfère : (a) aux citoyens de l'Union aux termes de l'Article 17(1) du Traité, et aux ressortissants de pays tiers qui sont membres de famille d'un citoyen de l'Union, dans l'exercice de son droit à la libre circulation et en faveur duquel, la Directive 2004/38/EC du Parlement européen et du Conseil en date du 29 avril 2004 sur le droit des citoyens de l'Union et des membres de leurs familles à la libre circulation et résidence au sein des territoires des États Membres [15] s'applique ; (b) ressortissants de pays tiers et membres de leurs familles, de nationalité quelconque qui, en application des accords intervenus entre la Communauté et ses États Membres d'une part, et ces pays tiers d'autre part, possèdent des droits à la libre circulation équivalents à ceux des citoyens de l'Union.

les TF RPT en particulier. Adoptant une approche d' « étude pilote », le PCN REM LU reste le seul point de contact national au sein du REM à effectuer cette étude. Cela signifie qu'il n'existait aucun cahier des charges préalable et que le PCN REM LU a pu profiter d'une large marge de manœuvre dans la poursuite des objectifs de cette étude. Cependant, l'étude, se focalisant sur la mobilité intra-UE des RPT, demeure pertinente tant pour les institutions européennes que pour les États Membres et constitue ainsi, une étape supplémentaire dans la compréhension de la dynamique qui lui est inhérente.

### *2.2.1. Atelier*

Dans le but de structurer l'étude de façon plus précise et de faire ressortir les points principaux à traiter, un atelier de travail s'est tenu le 13 janvier 2012 à l'Université du Luxembourg. Cet atelier a rassemblé différents membres du réseaux national, les membres du personnel du PCN REM LU ainsi que deux experts de l'Université du Luxembourg possédant une large expérience sur les sujets relatifs aux TF. Outre l'établissement d'une structure générale, de la méthodologie de l'étude et de la marche à suivre pour progresser, cet atelier a également permis de fixer les questions à traiter lors des entretiens en face-à-face (entretiens semi-structurés).

Puisque l'objectif principal de l'étude était d'établir le profil des TF RPT, les aspects suivants sont apparus lors de l'atelier, et ont dès lors, été inclus dans les séries de questions des entretiens<sup>25</sup> : données personnelles, niveau d'instruction, expérience migratoire personnelle, opportunités et difficultés en tant que TF RPT, intégration dans le pays de résidence ainsi qu'au Luxembourg.

L'atelier a également été l'occasion de noter certaines lacunes dans la base de données maintenue par l'IGSS, notamment le critère « nationalité ». Il n'en ressort pas si le critère nationalité de la base de données se fonde uniquement sur une déclaration personnelle ou si une preuve de nationalité doit être fournie. En outre, la signification de la catégorie nationalité « ZZZ » demeure incertaine.

### *2.2.2. Base de données IGSS*

Les données fournies par l'IGSS, l'Inspection Générale de la Sécurité Sociale, reprennent une population totale de 1886 individus inscrits. Le numéro de sécurité

---

<sup>25</sup> Cf. les Annexes pour un aperçu général des questions, y compris des entretiens.

sociale respectif a été utilisé comme identifiant pour la création de la base de données. Celle-ci comprenait les coordonnées de contact, le pays de résidence, des renseignements relatifs à la nationalité, le genre, le type de profession et de contrat ainsi que les dates d'entrée et de fin d'engagement. En raison du type de renseignements fournis par l'IGSS, il a fallu obtenir au préalable l'autorisation d'explorer et de traiter ces données auprès de l'autorité nationale compétente en matière de protection des données personnelles, la CNDP. Cette autorisation a été octroyée en faveur du PCN REM LU en date du 8 février 2012<sup>26</sup>.

Il est ressorti de l'analyse initiale de la base de données à l'aide d'un programme informatique adapté, qu'au total, 1094 individus correspondaient aux critères déterminés pour l'étude. Comme mentionné ci-dessus, la différence entre ces chiffres est principalement due au fait que, pour certains individus, la catégorie « nationalité » ne pouvait être établie dans la base de données originale fournie par l'IGSS. En effet, pour un certain nombre d'individus inscrits, la mention « ZZZ » figurait dans la catégorie nationalité, rendant leur identification nationale impossible. De plus, des ressortissants de l'EEE étaient également repris dans la base de données originale. De ce fait et sur base de la méthodologie définie pour la présente étude, ces individus ont été exclus de l'échantillon final. Une analyse plus complète et profonde de la base de données a permis de tirer des conclusions initiales sur la population des TF-RPT, notamment leur répartition par pays de résidence, une désagrégation par sexe, la distribution en pourcentage selon le type de contrat de travail. Lors d'une étape ultérieure, on a croisé ces résultats avec ceux extraits des questionnaires quantitatifs ainsi qu'avec les données disponibles pour les TF en général. Enfin, on a utilisé les coordonnées de chacun pour l'envoi des questionnaires quantitatifs.

### *2.2.3. Questionnaire quantitatif*

Le questionnaire<sup>27</sup> quantitatif, développé par les membres du personnel du PCN REM LU avait pour objectif l'obtention d'informations sur la profession, la mobilité, la trajectoire migratoire, l'intégration, la situation sociodémographique, la nationalité, le profil migratoire, les conditions de travail et l'intégration. Le questionnaire a été envoyé à deux reprises à l'intégralité de la population extraite de la base de données de l'IGSS. Au total, 132 réponses nous sont parvenues, cependant 22 de ces 132

---

<sup>26</sup> Délibérations no 26/2012 du 3 février 2012.

<sup>27</sup> Cf. l'Annexe 1 pour le questionnaire dans son intégralité.

questionnaires n'ont pu être validés, les répondants possédant la nationalité d'États Membres de l'UE ou de l'EEE. Ainsi, un total de 110 questionnaires complétés a été considéré aux fins de la présente étude, ce qui correspond à une proportion d'environ 10% de l'ensemble de la population identifiée.

#### *2.2.4. Entretiens semi-structurés*

Afin de rassembler des données qualitatives à utiliser dans le cadre de l'étude, le PCN REM LU a opté pour l'organisation d'entretiens semi-structurés avec les TF-RPT. Ces derniers avaient dans un premier temps donné leur accord par écrit. L'objectif retenu était de mener 11 entretiens, nombre correspondant à 10% des questionnaires quantitatifs validés (110). Cependant, 6 individus seulement ont finalement accepté l'entretien en face-à-face.

La série de questions développées<sup>28</sup> a servi de fil conducteur pour les entretiens. Cette approche a permis la comparaison des réponses pour ensuite en faire ressortir les similitudes et les différences. Toutefois, l'entretien semi-structuré étant flexible et ouvert, une certaine liberté de réponse a été accordée aux répondants. Cette souplesse nous a permis d'enrichir nos perceptions des TF-RPT et d'approfondir certains domaines qui sont apparus lors des entretiens. Une des étapes ultérieures a ainsi compris l'établissement d'un tableau commun permettant de faciliter la mise en comparaison des réponses reçues. Enfin, les renseignements obtenus lors des entretiens ont été croisés avec les résultats des analyses des données quantitatives.

#### *2.2.5. Révision de la littérature*

Le sujet des TF a fait l'objet de plusieurs publications aux cours des dernières années<sup>29</sup>. En raison de l'importance des TF en tant que réservoir de main-d'œuvre pour l'économie luxembourgeoise, de nombreux acteurs, et notamment les institutions de recherches publiques, ont tenté d'améliorer leur compréhension de la dynamique sous-jacente au phénomène ainsi que ses conséquences directes, tant en termes de difficultés que de possibilités. Les flux de mouvements importants, tels que celui des TF dans la Grande Région, doivent en effet être abordés par les responsables politiques des deux côtés de la frontière afin de capitaliser une situation positive pour les deux parties et de faire face aux faiblesses et autres erreurs potentielles.

---

<sup>28</sup> Cf. l'Annexe 2 pour la liste des questions dans son intégralité.

<sup>29</sup> Cf. la section Bibliographie pour la liste complète de la littérature passée en revue.

### 3. Le Luxembourg au sein de la Grande Région

#### 3.1. Bref aperçu de l'histoire récente de la migration professionnelle au Luxembourg

Le Luxembourg n'a pas toujours tenu une place de pays d'immigration. En effet, et dans les termes de l'historien luxembourgeois Gilbert Trausch, le Grand-Duché n'est devenu une terre d'immigration qu'à l'époque de son industrialisation aux environs de 1871<sup>30</sup>. Depuis lors, la présence de ressortissants étrangers demeure un trait caractéristique de l'histoire sociale du pays. Le nombre relativement élevé de ressortissants étrangers sur le territoire Grand-ducal semble notamment lié à la croissance économique et au manque de main-d'œuvre correspondant ainsi qu'au vieillissement de la population<sup>31</sup>. Dans un rapport qui date de 1914, l'inspecteur du travail Charles Eydt, a reconnu le manque de travailleurs locaux qualifiés dans l'industrie sidérurgique<sup>32</sup>. C'est cette évaluation qui a déclenché la première vague migratoire de travailleurs qualifiés allemands, principalement en provenance des zones frontalières. Cependant, l'industrie sidérurgique, qui était en pleine croissance, avait également besoin de travailleurs non-qualifiés pour travailler dans les mines<sup>33</sup>. Ce dernier a conduit à la vague d'immigration professionnelle italienne vers la Grande Région de manière générale<sup>34</sup>, et en particulier vers le Grand-Duché. Le pourcentage élevé de rotation des travailleurs immigrants italiens a été souligné à maintes reprises<sup>35</sup> et témoigne ainsi d'une sorte de migration circulaire<sup>36</sup> dans la Grande Région qui semble trouver sa source dans la recherche de conditions de travail plus favorables, mais également, dans le fait que les immigrants italiens venaient sans leur famille. De ce fait, le Luxembourg a connu une immigration « double » tout au long de sa période d'industrialisation, au sens que, cette période a attiré à la fois des

---

<sup>30</sup> Trausch Gilbert, *Histoire du Luxembourg*, 1992, p. 205.

<sup>31</sup> *Ibidem*

<sup>32</sup> Scuto Denis, *La nationalité luxembourgeoise » (19e-21e siècle). Histoire d'un alliage européen*, éd. de l'Université de Bruxelles, coll. « Histoire », 2012.

<sup>33</sup> Pauly Michel, *Le phénomène migratoire : une constante de l'histoire luxembourgeoise*, dans ASTI 30+ : Migrations, Recherches, Engagements, 2010, p. 67.

<sup>34</sup> *Ibidem*

<sup>35</sup> Galloro Piero-Dominique, *La mobilité comme facteur de stabilité. L'exemple de la Lorraine (1880-1940), dans Par monts et par vaux. Migrations, voyages*, 2001, p. 146.

<sup>36</sup> Leiner Stefan, *Migration und Urbanisierung. Binnenwanderungen, räumlicher und sozialer Wandel in den Industriestädten des Saar-Lor-Lux Raumes 1856-1910*, 1994, p. 323.

travailleurs hautement qualifiés et des travailleurs sans qualifications<sup>37</sup>. L'évolution quantitative de ces immigrations a suivi les taux de croissance économique ainsi que les crises économiques, menant Trausch à déclarer que les étrangers représentaient le moteur de l'économie en période de croissance et une soupape de sécurité en temps de crise<sup>38</sup>. En période de crise, ce sont les immigrés qui, en premiers, étaient renvoyés pour finalement rentrer dans leurs pays d'origine, et « protégeant » ainsi le Luxembourg de taux de chômage qui sinon auraient été énormes.

Suite à la Seconde Guerre mondiale et à l'occupation allemande, l'immigration allemande a, pour des raisons évidentes, cessé et n'a repris qu'au cours des années 1970 avec l'installation de banques allemandes au Luxembourg.

Cependant, pour permettre la reconstruction du pays après la Seconde Guerre mondiale, il fallait de la main-d'œuvre et le gouvernement luxembourgeois s'est efforcé d'attirer des Italiens. Un accord bilatéral, fixant les conditions d'immigration a finalement été signé par les deux pays<sup>39</sup> en 1948, ce dernier étant ensuite prolongé jusqu'en 1957. Néanmoins, au cours des années 1950, l'immigration italienne a connu une diminution, et ce, en dépit d'une libéralisation des règles d'immigration, notamment la libéralisation de la réunification familiale. Les Italiens avaient trouvé de meilleures conditions de travail en Suisse et en Allemagne et l'Italie était, en termes économiques, sur une pente ascendante<sup>40</sup>. La migration professionnelle portugaise s'est substituée à la migration italienne et un premier accord a d'ailleurs été signé en 1970<sup>41</sup>.

Au même moment, une immigration de type différent a vu le jour : celle de cadres pour le secteur financier et les fonctionnaires européens. L'économie luxembourgeoise est alors entrée dans une phase post-industrielle, les pertes d'emplois enregistrées dans le secteur industriel étant compensées par le secteur financier. La demande de travailleurs a cependant dépassé la tendance démographique de la population active nationale et une nouvelle vague d'immigration s'est avérée nécessaire. La solution

---

<sup>37</sup> Pauly Michel, *Le phénomène migratoire : une constante de l'histoire luxembourgeoise*, dans ASTI 30+ : Migrations, Recherches, Engagements, 2010, p. 67.

<sup>38</sup> Trausch Gilbert, *L'immigration italienne*, p. 468.

<sup>39</sup> Pauly Michel, *Le phénomène migratoire : une constante de l'histoire luxembourgeoise*, dans ASTI 30+ : Migrations, Recherches, Engagements, 2010, p. 67.

<sup>40</sup> Pauly Michel, *Le phénomène migratoire : une constante de l'histoire luxembourgeoise*, dans ASTI 30+ : Migrations, Recherches, Engagements, 2010, p. 68.

<sup>41</sup> [Mémorial n°26 du 20 avril 1972, p. 856-868.](#)

trouvée consistait à utiliser une main-d'œuvre frontalière dès les années 1990<sup>42</sup>. Au fil des années le nombre de TF a progressé de manière constante, pour représenter près de 42% de la main-d'œuvre domestique en 2010<sup>43</sup>.

Hormis les cycles économiques et, conformément aux déclarations ci-dessus, une autre raison qui explique la forte présence de ressortissants étrangers a été le déficit démographique du Luxembourg. Dès les années 1970, le taux de fertilité est tombé sous la barre de 2.1 enfant par femme (substitution naturelle) alors que l'espérance de vie a, quant à elle, augmenté grâce aux progrès médicaux, menant naturellement à un vieillissement de la population<sup>44</sup>.

En résumé, il peut être affirmé que les politiques d'immigration du Luxembourg ont compensé les manques de main-d'œuvre d'une part et ont amorti le déclin démographique<sup>45</sup> d'autre part.

---

<sup>42</sup> Pauly Michel, *Le phénomène migratoire : une constante de l'histoire luxembourgeoise*, dans ASTI 30+ : Migrations, Recherches, Engagements, 2010, p. 68.

<sup>43</sup> STATEC, *Luxembourg in figures (Le Luxembourg en statistiques) 2011*, p. 12.

<sup>44</sup> Trausch Gilbert, *Histoire du Luxembourg*, 1992, p. 207.

<sup>45</sup> Chambre de Commerce Luxembourg, *Le rayonnement transfrontalier de l'économie luxembourgeoise : la diversité règne, l'intégration piétine*, dans Actualité & Tendances-Bulletin économique de la Chambre de Commerce, 2012.

### 3.2. La Grande quoi?



Fig. 1 La Grande Région

La Grande Région, composée du Luxembourg, de la Sarre et de la Rhénanie-Palatinat (Allemagne), de la Lorraine (France) et de la Wallonie (Belgique), représente le plus grand espace politique frontalier en Europe et compte près de 25% de l'ensemble des TF dans l'UE-27, figurant ainsi à la 2<sup>e</sup> place derrière la Suisse<sup>46</sup>. Bien que, historiquement, on puisse suivre la trace de sa dynamique et de son réseau jusqu'à la période romaine et même au-delà<sup>47</sup>, ce n'est qu'à partir des années 1990 que la croissance d'espaces frontaliers apparaît progressivement<sup>48</sup> en Europe. Selon Wille, environ 25% du nombre total des TF (au sein de l'UE-27) travaille dans la Grande Région en 2006/2007<sup>49</sup>. La Grande Région joue, pour le Luxembourg, un rôle double : tout d'abord, celui de réservoir de main-d'œuvre qui compense les manques de main-d'œuvre et, ensuite, de « barrière » au vieillissement de la population. A ce jour, la Grande Région a en effet contribué à enrayer la « révolution grise » ainsi que ses

<sup>46</sup> Wille Christian, *Grenzgänger und Räume der Grenze – Raumkonstruktion in der Grossregion SaarLorLux*, 2012, p. 33.

<sup>47</sup> <http://www.granderegion.net/fr/grande-region/historique/index.html>

<sup>48</sup> Wille Christian, *Grenzgänger und Räume der Grenze – Raumkonstruktion in der Grossregion SaarLorLux*, 2012, p. 26.

<sup>49</sup> Wille Christian, *Grenzgänger und Räume der Grenze – Raumkonstruktion in der Grossregion SaarLorLux*, 2012, p. 33.



difficultés correspondantes telles que les manques de main-d'œuvre potentiels, la dépendance des générations et enfin, mais non sans importance, la viabilité et la continuité du système de sécurité sociale luxembourgeois<sup>50</sup>. De 1999 à 2009, le pourcentage des TF sur l'ensemble du marché de l'emploi domestique a augmenté de 88,9%<sup>51</sup> et en 2011 ce groupe constituait environ 42% de l'ensemble du marché de l'emploi domestique<sup>52</sup>. En outre, la majorité des TF (73% en 2008) résidents dans la Grande Région (à l'exception du Luxembourg) travaille au Luxembourg<sup>53</sup>. En 1995, les TF dépassaient déjà en nombre les étrangers résidents sur le marché de l'emploi luxembourgeois<sup>54</sup>. Bien qu'on puisse partiellement attribuer cet accroissement du nombre de TF sur le marché de l'emploi<sup>55</sup> national à l'intégration européenne, l'ouverture de l'économie luxembourgeoise semble plutôt indiquer un choix stratégique visant à mettre en valeur l'attraction du Grand Duché<sup>56</sup>.

Toutefois, des débats récents laissent entendre que l'impact favorable des TF quant au ralentissement du vieillissement de la population active serait sur le déclin<sup>57</sup>. Si, en comparaison à d'autres économies occidentales, le Luxembourg a, grâce à son ouverture sur la Grande Région, bien été en mesure de réduire la courbe du vieillissement de sa population active depuis les années 1990, cette solution a, semble-t-il, perdu en efficacité au cours de la dernière décennie. Entre 2003 et 2011, l'âge moyen des TF et des étrangers résidents actifs a connu une augmentation plus marquante que celui des travailleurs luxembourgeois résidents. Ainsi, l'âge moyen des TF a augmenté de 3,3 ans (3,1 ans pour les travailleurs étrangers résidents), tandis que l'âge moyen des travailleurs luxembourgeois résidents a augmenté de 1,4 ans pour la période mentionnée<sup>58</sup>.

---

<sup>50</sup> Zanardelli Mireille, Leduc Kristell, Clément Franz, *Le vieillissement actif au Luxembourg : bilan et enjeux*, dans Les Cahiers du CEPS/INSTEAD-Population et Emploi, 2012, p. 5.

<sup>51</sup> Thelen Carlo, *L'économie luxembourgeoise et les étrangers, aujourd'hui et demain*, dans ASTI 30+ : Migrations, Recherches, Engagements, 2010, p. 235.

<sup>52</sup> STATEC, *Luxembourg in figures (Le Luxembourg en statistiques) 2011*, p.12.

<sup>53</sup> Wille Christian, *Grenzgänger und Räume der Grenze – Raumkonstruktion in der Grossregion SaarLorLux*, 2012, p. 33.

<sup>54</sup> Wille Christian, *Grenzgänger und Räume der Grenze – Raumkonstruktion in der Grossregion SaarLorLux*, 2012, p. 152.

<sup>55</sup> Aubertun Eric, *Un contexte géopolitique nouveau marqué par l'ouverture. La Lorraine et l'Europe*, dans Nouvelle géopolitique des régions françaises, 2005, p. 407.

<sup>56</sup> Thelen Carlo, *L'économie luxembourgeoise et les étrangers, aujourd'hui et demain*, dans ASTI 30+ : Migrations, Recherches, Engagements, 2010, p. 224-235.

<sup>57</sup> Leduc Kristell, *La main-d'œuvre frontalière et étrangère ne suffit plus à ralentir le vieillissement de la population active occupée du Luxembourg*, dans Vivre au Luxembourg n° 81 du CEPS/INSTEAD, 2012.

<sup>58</sup> *Ibidem*

#### 4. Le Luxembourg en tant que lieu de travail et l'importance des TF

Le Grand-Duché, qui est le plus petit des États Membres de l'UE, compte un peu plus d'un demi-million d'habitants (512.353) selon le recensement le plus récent effectué en 2011<sup>59</sup>. Environ 43% de la population résidente est d'origine étrangère, ce qui fait du Luxembourg le pays au sein de l'UE au pourcentage d'étrangers résidents le plus élevé. Ce chiffre relativement élevé est une conséquence des politiques d'immigration du Luxembourg, depuis sa période d'industrialisation. Comme mentionné ci-dessus, le Luxembourg comptait déjà vers la fin du XIXe siècle sur une main-d'œuvre étrangère avec, dans un premier temps, l'arrivée de travailleurs allemands et italiens, et ensuite, au cours des années 1960, le « flux » portugais qui se poursuit jusqu'à présent<sup>60</sup>. Il n'est dès lors pas surprenant de constater que la grande majorité des résidents étrangers provient d'autres États Membres de l'UE. La communauté portugaise occupe la première place du classement des populations étrangères résidentes et représente 15,8% de l'ensemble de la population résidente suivis par les Français, les Italiens et les Belges et les Allemands, qui clôturent ainsi le top cinq des nationalités étrangères dans le pays<sup>61</sup>.

En termes de marché de l'emploi, les chiffres sont encore plus impressionnants. Les nationaux luxembourgeois représentaient, en 2010, une part de 29% de l'ensemble de la main-d'œuvre<sup>62</sup>. Cela signifie que, pour 100 emplois vacants sur le marché de l'emploi, 27 étaient occupés par des résidents étrangers, 29 étaient par des luxembourgeois et 44 par des TF<sup>63</sup>. Parmi ces TF, la moitié environ fait la navette à partir de la France, l'autre moitié étant représentée à parts égales, par l'Allemagne et la Belgique. Confirmation de ces proportions a été apportée par les données les plus récentes sur le marché de l'emploi publiées par l'ADEM, l'Agence pour le Développement de l'Emploi<sup>64</sup>. Enfin, le pourcentage des TF est devenu, à compter de

---

<sup>59</sup> STATEC, *Recensement de la population 2011-Premiers résultats N°3*, juillet 2012.

<sup>60</sup> Wille Christian, *Grenzgänger und Räume der Grenze – Raumkonstruktion in der Grossregion SaarLorLux*, 2012, p. 143.

<sup>61</sup> *Ibidem*

<sup>62</sup> Ries Jean, *Les mutations de l'emploi de 1960 à 2010*, STATEC, 2012.

<sup>63</sup> Thelen Carlo, *L'économie luxembourgeoise et les étrangers, aujourd'hui et demain*, dans ASTI 30+ : Migrations, Recherches, Engagements, 2010, p. 227.

<sup>64</sup> ADEM, *Bulletin luxembourgeois de l'emploi*, Juin 2012.

1995, la plus élevée sur le marché de l'emploi national, dépassant ainsi pour la première fois la main-d'œuvre résidente étrangère<sup>65</sup>.

Une autre caractéristique du marché de l'emploi luxembourgeois est son apparente ségrégation. Les nationaux s'efforcent, semble-t-il, d'obtenir un emploi dans le secteur public alors que les résidents étrangers et les TF constituent la plus grande majorité du personnel dans le secteur privé<sup>66</sup>. En 2010, les TF représentaient une part totale de 44% de l'ensemble de la main-d'œuvre domestique, alors qu'ils ne représentaient que 3% de l'ensemble de la main-d'œuvre en 1961<sup>67</sup>. D'un autre côté, l'ensemble du marché du travail a triplé au cours de cette même période<sup>68</sup>, illustrant ainsi que la grande majorité des créations d'emploi a été reprise par la main-d'œuvre étrangère, ce qui reflète également la politique de migration professionnelle du Grand Duché des 50 dernières années.

#### **4.1. L'étranger familial d'à côté**

Comme nous l'avons établi plus haut, la cible de la présente étude sont les TF-RPT. Si les TF en général ont fait l'objet d'une panoplie d'études en raison de leur importance sur le marché de l'emploi en particulier, les TF-RPT ont quand à eux, été négligés dans les débats publics jusqu'à ce jour. L'une des raisons possibles a trait à leur nombre relativement restreint sur l'ensemble de la population des TF. Les TF-RPT ne représentent en effet, qu'environ 9% des RPT travaillant sur le territoire du Grand-Duché<sup>69</sup>. Pour peindre une image plus claire des réalités cachées derrière ces statistiques, le PCN REM LU a entrepris une approche qualitative en parallèle à la perspective quantitative. Comme expliqué plus amplement sous la section Méthodologie de la présente étude, les aspects qualitatifs ont été abordés dans le cadre d'entretiens semi-structurés<sup>70</sup>, tandis que la partie quantitative est basée tant sur les données brutes fournies par l'IGSS que sur l'analyse des données obtenues au moyen des questionnaires<sup>71</sup>, ce qui a permis de lever le voile sur l'étranger familial d'à côté.

---

<sup>65</sup> Wille Christian, *Grenzgänger und Räume der Grenze – Raumkonstruktion in der Grossregion SaarLorLux*, 2012, p. 152.

<sup>66</sup> Fehlen Fernand, *La transnationalisation de l'espace social luxembourgeois et la réponse des autochtones*, dans ASTI 30+ : Migrations, Recherches, Engagements, 2010, p. 150-151.

<sup>67</sup> Ries Jean, *Les mutations de l'emploi de 1960 à 2010*, STATEC, 2012.

<sup>68</sup> *Ibidem*

<sup>69</sup> Extrait de la base de données de l'IGSS le 21 août 2012.

<sup>70</sup> Cf. l'Annexe 2 pour la fiche de questions dans son intégralité.

<sup>71</sup> Cf. l'Annexe 1 pour le questionnaire dans son intégralité.

#### **4.1.1. Le cadre légal**

Les TF-RPT ont le choix entre trois possibilités pour entrer sur le marché de l'emploi luxembourgeois. Ces trois possibilités comportent différentes implications pour le TF-RPT et pour sa trajectoire. En outre, le statut légal initial de celui-ci peut changer au cours de sa vie personnelle et/ou professionnelle, avec à nouveau, des conséquences différentes. Un changement de catégorie n'est pas aussi simple qu'il pourrait sembler à première vue. En tant que TF-RPT, la première possibilité ouvrant les portes au travail légal au Luxembourg concerne le cas où le conjoint ou partenaire citoyen UE possède également le statut de TF (c'est-à-dire, en qualité de membre de famille d'un citoyen de l'UE). Dans ce cas, le TF-RPT est exempté de la demande du permis de travail au Luxembourg, mais doit présenter preuve de l'exemption<sup>72</sup>. La justification de cette démarche se situe au niveau du droit du citoyen de l'UE à la libre circulation et au respect de la vie de famille. Si le conjoint ou partenaire par contre n'exerce pas son droit à la libre circulation, le partenaire ou conjoint RPT est dans l'obligation de faire une demande de permis de travail au Luxembourg. Il en ira de même pour le TF-RPT en possession du statut de résident à long-terme dans un autre État Membre de l'UE qui désire reprendre une activité professionnelle au Luxembourg<sup>73</sup>.

#### **4.1.2. Description de l'image dans son ensemble**

Les données fournies par l'IGSS comprenaient une population de TF-RPT totale de 1886 individus, pour lesquels les variables suivantes étaient, entre autres, indiquées : numéro de sécurité sociale personnel, numéro de sécurité sociale de l'employeur, date d'entrée et de sortie de l'activité professionnelle, première et deuxième nationalité, pays de résidence, classification internationale des types de professions (CITP), type de contrat de travail, sexe, statut socio-professionnel et chômage<sup>74</sup>. Cependant, la case nationalité était vide pour certains des individus repris dans le fichier. Par souci de cohérence avec la méthodologie sélectionnée, ces derniers individus furent de ce fait, exclus du groupe cible, ce qui a eu pour conséquences une réduction de la population cible à 1094 individus. Sur base des chiffres de l'ADEM les plus récents relatifs au

---

<sup>72</sup> <http://www.mae.lu/Site-MAE/VISAS-Immigration/Long-sejour-superieur-a-trois-mois/Travailleur-frontalier-ressortissant-de-pays-tiers>

<sup>73</sup> Article 50 de la Loi sur la libre circulation des personnes, l'immigration et la protection internationale

<sup>74</sup> Ont été reprises ci-dessus, les variables pertinentes à la présente étude uniquement.

marché de l'emploi national, 157.280 individus font régulièrement la navette de leur pays de résidence pour travailler au Luxembourg<sup>75</sup>. Un croisement de ces deux statistiques révèle que les TF-RPT ne représentent qu'une part de 0,7% des navetteurs sur le marché de l'emploi national. Parmi ces TF-RPT, 55,5% étaient des individus masculins alors que les individus féminins représentaient un pourcentage de 44,5%, comme illustré dans le tableau ci-dessous. En désagrégeant les données davantage, et en croisant la caractéristique sexuelle avec le critère de pays de résidence, on trouve une répartition pour ainsi dire, identique<sup>76</sup>. Le résultat suit le modèle général relatif au sexe identifié dans le cadre de TF<sup>77</sup>.

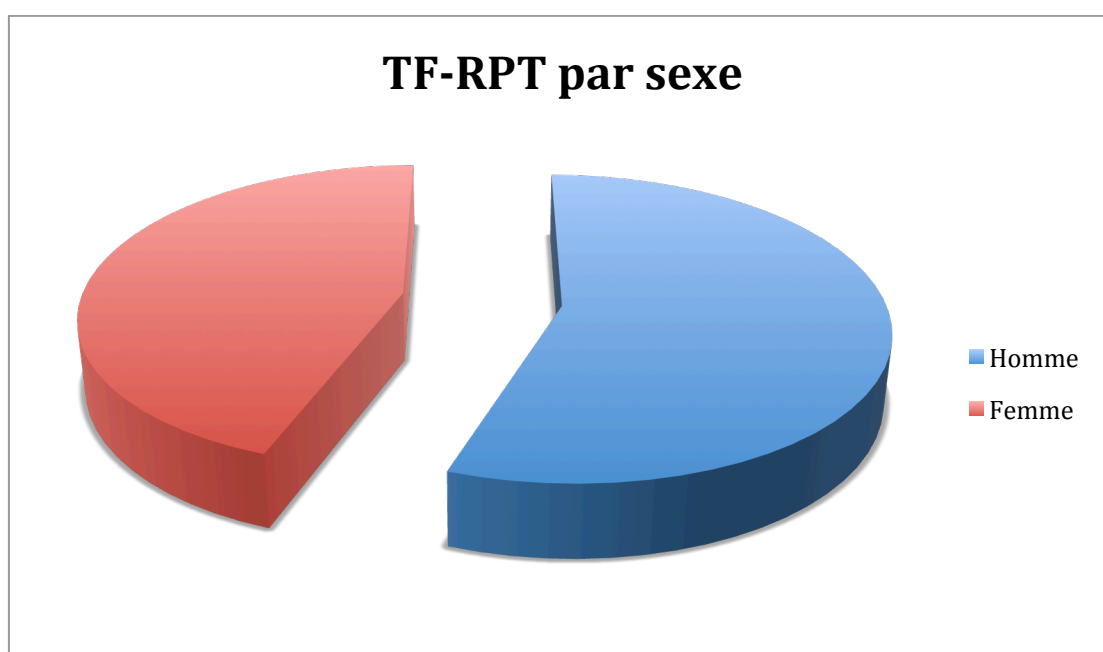


Fig. 2 – Désagrégation des TF-RPT par sexe © 2012 PCN REM LU

En termes d'âge moyen, les femmes TF-RPT sont légèrement plus jeunes que leurs homologues masculins. L'âge moyen des femmes TF-RPT est en effet, de 37,1 ans et de 39,6 ans pour les hommes TF-RPT<sup>78</sup>. Il est encore plus intéressant de comparer ce résultat à la moyenne d'âge des TF actifs en général ainsi qu'avec l'âge moyen sur le marché de l'emploi national. En 2011, l'âge moyen de la population active dans l'ensemble et pour les TF en général était estimé à 39,7 ans et 39,4 ans

<sup>75</sup> ADEM, *Bulletin luxembourgeois de l'emploi*, Juin 2012.

<sup>76</sup> Cf. l'Annexe 3 pour les données dans leur intégralité.

<sup>77</sup> Office statistique de la Grande Région & Institut Universitaire International Luxembourg, *Qui sont les travailleurs frontaliers de la Grande Région-Caractéristiques et déterminantes de la mobilité professionnelle*, 2011, p. 41-42.

<sup>78</sup> Extrait de la base de données de l'IGSS le 21 aout 2012.

respectivement<sup>79</sup>. Selon les données fournies, l'âge moyen des TF-RPT actifs se situe à 38,5 ans<sup>80</sup>. Ainsi, les TF-RPT fournissent en moyenne, la main-d'œuvre la plus jeune sur le marché de l'emploi national, ce qui semble indiquer que la migration frontalière est essentiellement de motivation professionnelle.

Selon les renseignements du recensement le plus récent, le Grand-Duché compte environs 170 nationalités différentes sur son territoire<sup>81</sup>. Cette diversité culturelle s'enrichit davantage encore, si on prend en compte les TF-RPT qui font la navette de l'un des pays voisins. Comme il en a déjà été fait état ci-dessus, la grande majorité des résidents étrangers au Luxembourg provient d'un autre État Membre de l'UE. Les RPT résidents représentent une part de 13% de l'ensemble de la population étrangère résidente<sup>82</sup>. Le tableau ci-dessous peut être tiré est dérivé des données du recensement de 2011<sup>83</sup> et reprend le top 5 des nationalités formant la population des RPT résidents.

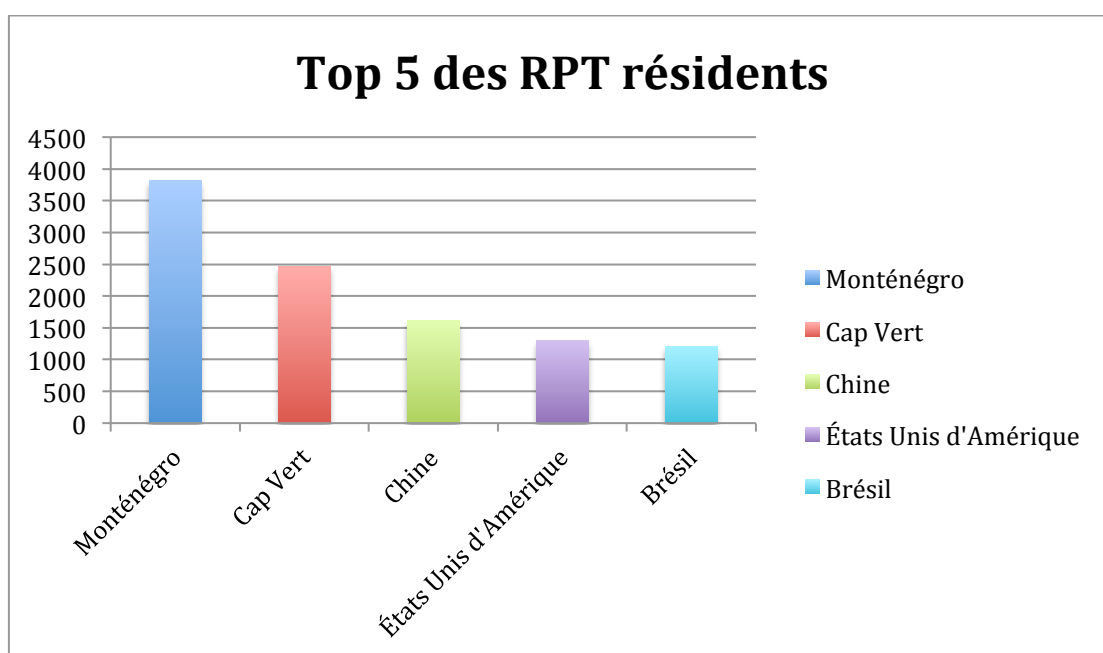


Fig. 2 - Top 5 des nationalités des RPT résidents © 2012 PCN REM LU

Comme le montre le tableau, les ressortissants du Monténégro constituent la population RPT la plus grande, comptant un total de 3814 individus, suivis des ressortissants du Cap Vert, de la Chine, des États-Unis, et du Brésil qui conclut le

<sup>79</sup> Leduc Kristell, *La main-d'œuvre frontalière et étrangère ne suffit plus à ralentir le vieillissement de la population active occupée du Luxembourg*, dans *Vivre au Luxembourg* n° 81 du CEPS/INSTEAD, 2012.

<sup>80</sup> Extrait de la base de données de l'IGSS le 21 août 2012.

<sup>81</sup> STATEC, *Recensement de la population 2011-Premiers résultats N°4*, août 2012.

<sup>82</sup> *Ibidem*

<sup>83</sup> *Ibidem*

groupe des 5 principaux pays d'origine. Au cours des 10 dernières années, c'est-à-dire, de 2001 à 2011, le nombre des citoyens en provenance de pays africains a connu un accroissement de 108,04%, de l'Asie de 91,47%, de l'Océanie de 78,10% et enfin, du continent américain de 73,18%<sup>84</sup>.

Si l'on considère désormais le top 5 des nationalités parmi les TF-RPT, des différences apparaissent immédiatement. Le tableau ci-dessous, illustre le classement du top 5 en termes de nationalités des TF-RPT<sup>85</sup>.

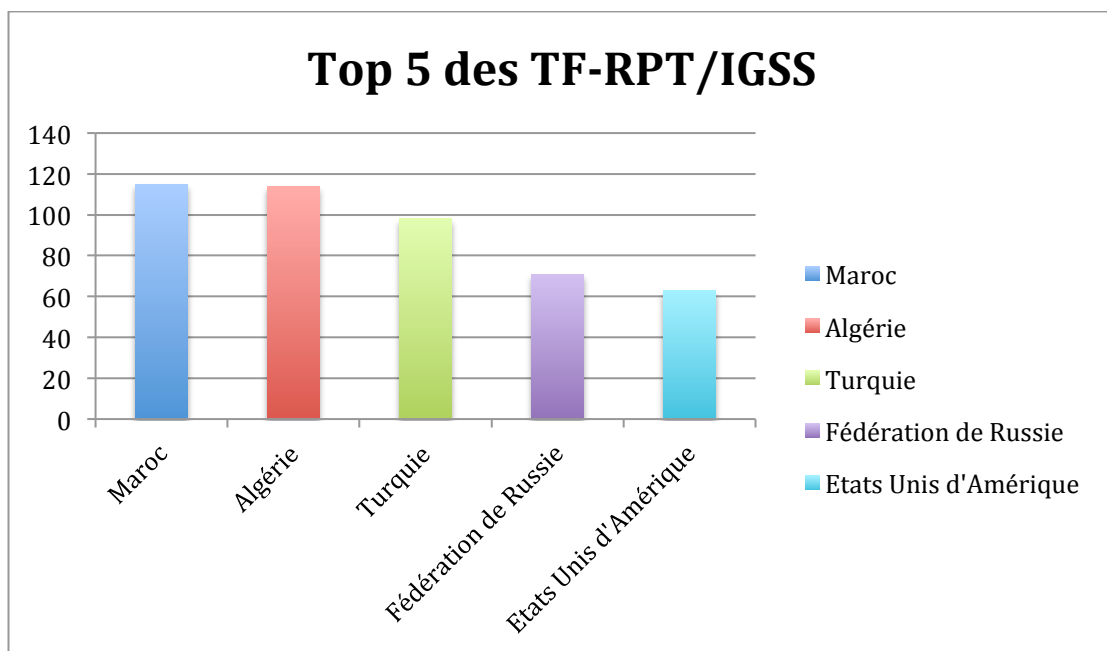


Fig. 3 - Top 5 des nationalités des TF-RPT © 2012 PCN REM LU

En dépit des différences de l'échelle utilisée pour l'élaboration des tableaux en raison du fait que les populations cibles sont quantitativement différentes, la première conclusion qui ressort est que les nationalités au sommet du classement pour les RPT résidents et les TF-RPT sont différentes : seuls les citoyens américains figurent sur les deux tableaux. En revanche, vu que la moitié des TF-RPT réside en France et en raison des relations historiques entre la France et le Maghreb, il est moins surprenant de constater que les ressortissants du Maroc et de l'Algérie se classent aux deux premières places : ces deux nationalités font en effet, partie des grandes communautés d'immigrées en France. Une analyse du top 5 des nationalités des TF-RPT repartis par pays de résidence semble renforcer cette dernière hypothèse.

<sup>84</sup> *Ibidem*

<sup>85</sup> Extrait de la base de données le 21 aout 2012.

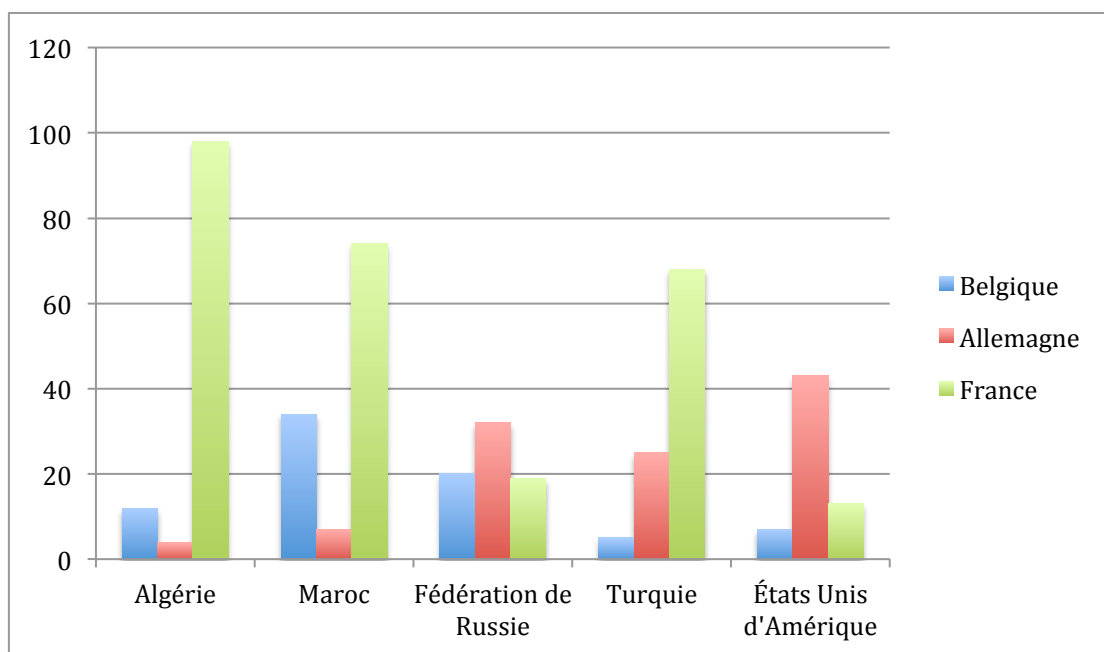


Fig. 4 - Top 5 des nationalités des TF-RPT répartis par pays de résidence © 2012 PCN REM LU

Les ressortissants de l'Algérie et du Maroc résident principalement en France alors que les citoyens de la Fédération de Russie et des États Unis résident en Allemagne. Plus surprenant peut-être, le constat, que les ressortissants de la Turquie résident majoritairement en France.

Pour ce qui est des TF-RPT sur le marché de l'emploi national, les données fournies par l'IGSS ont été désagrégées par a) type de contrat de travail, b) statut professionnel et c) bénéficiaire des prestations de chômage. Le tableau suivant montre la répartition des TF-RPT par type de contrat de travail, désagrégé par sexe. On peut constater que la plus grande majorité (87,6%) des TF-RPT travaille sous le régime d'un contrat à durée indéterminée et 11,7% sous contrat à durée déterminée. Les valeurs pour les contrats de stage et d'apprentissage sont résiduelles : seulement 0,4% des TF-RPT se retrouvent dans de telles situations contractuelles.



### TF-RPT par type de contrat de travail et sexe

Type de contrat		Sexe		Total
		F	M	
Contrat à durée indéterminée	Effectif total	427	531	958
	% total par type de contrat de travail et par sexe	39,0%	48,5%	87,6%
Contrat d'apprentissage	Effectif total	2	2	4
	% total par type de contrat de travail et par sexe	0,2%	0,2%	0,4%
Contrat à durée déterminée	Effectif total	57	71	128
	% total par type de contrat de travail et par sexe	5,2%	6,5%	11,7%
Contrat de stage	Effectif total	1	3	4
	% total par type de contrat de travail et par sexe	0,1%	0,3%	0,4%
Total	Effectif total	487	607	1094
	% Total	44,5%	55,5%	100,0%

Tab. 1 – TF-RPT par type de contrat de travail et sexe © 2012 PCN REM LU

Pour ce qui est maintenant, du critère statut professionnel<sup>86</sup>, nous nous rendons compte qu'une grande majorité des TF-RPT est salariée. Toutes les autres catégories de statuts professionnels ont des résultats relativement bas, ainsi qu'il est illustré dans le tableau ci-dessous. Cependant, on pointera quelques remarques. Ainsi, les hommes TF-RPT, qui travaillent comme indépendants, sont trois fois plus nombreux que leur contrepartie féminine. La constatation inverse peut être faite pour la catégorie « Autre » qui reprend les contrats de travail en intérim. A l'exception de cette dernière catégorie, les hommes TF-RPT sont plus nombreux que les femmes TF-RPT. Ce constat reflète sans aucun doute le fait que les hommes sont, en général, plus nombreux au sein de la population des TF-RPT, mais peut également indiquer que les femmes TF-RPT se trouvent en termes de statut professionnel, dans des situations plus précaires.

<sup>86</sup> Cf. l'Annexe 4 pour les données dans leur intégralité.

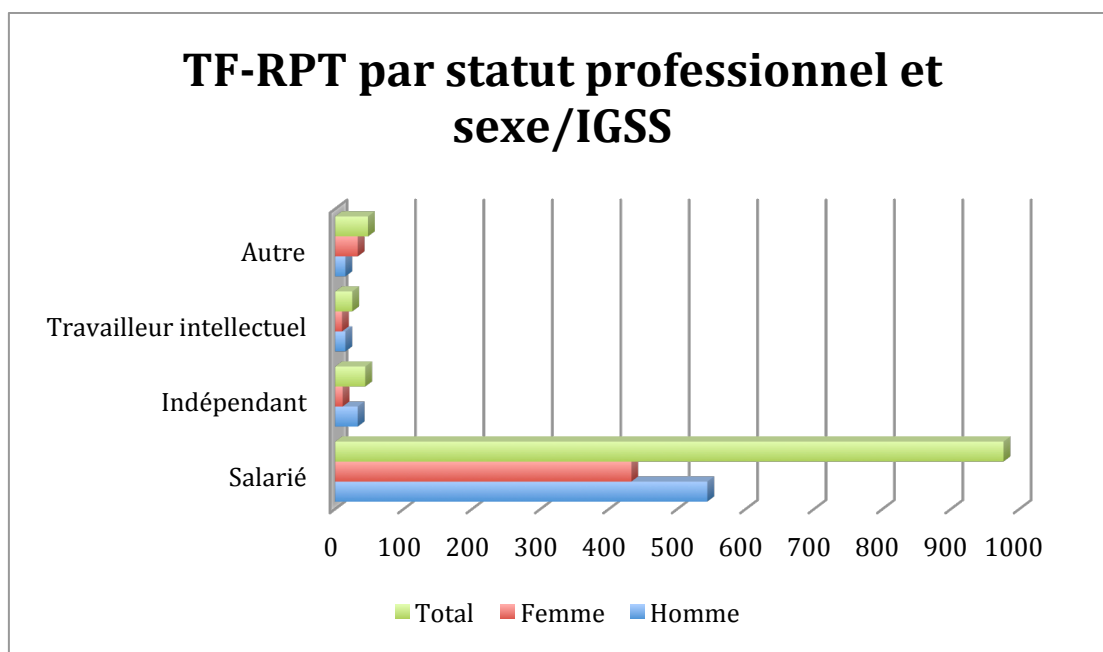


Fig. 5 – TF-RPT par statut professionnel et sexe © 2012 PCN REM LU

Finalement, selon les données de l'IGSS, seuls 0.7% des TF-RPT sont bénéficiaires des prestations de chômage<sup>87</sup>.

#### 4.1.3. Le voile se lève davantage – résultats d'un questionnaire

Dans le cadre de l'analyse quantitative pour les besoins de la présente étude, l'étape suivante comprenait l'envoi d'un questionnaire<sup>88</sup> à l'ensemble de la population cible. Les coordonnées avaient été mises à la disposition du PCN REM LU par l'IGSS, où tout travailleur est enregistré, y compris les TF-RPT. Les questions figurant sur le questionnaire couvraient six domaines principaux : travail/profession, mobilité, trajectoire migratoire, intégration et critères sociodémographiques généraux. Le seuil limite de validation des questionnaires avait été fixé à 10% de la population cible (1094), c'est-à-dire, 110 questionnaires complétés.

<sup>87</sup> Cf. l'Annexe 5 pour les données dans leur intégralité.

<sup>88</sup> Cf. l'annexe 1 pour les données dans leur intégralité.

En résumé :

<b>Total des questionnaires envoyés :</b>	<b>1094</b>
<b>Total des réponses reçues</b>	132
<b>Total des questionnaires validés</b>	110

Tab. 2 – Questionnaires quantitatifs © 2012 PCN REM LU

### *Caractéristiques sociodémographiques*

Des questionnaires retenus, 47,3% (52) ont été complétés par des femmes et 51,8% (57) par des hommes ; un seul individu n'a pas donné d'indication pour la catégorie genre<sup>89</sup>. Ce résultat est presque identique à la répartition générale par sexe des TF-RPT tel qu'identifiée par l'analyse des données IGSS et présentée auparavant dans cette étude. Les hommes TF-RPT semblent donc être, en termes quantitatifs, plus nombreux que les femmes TF-RPT.

L'évaluation des questionnaires a aussi fourni des renseignements sur l'âge moyen des répondants. Le résultat obtenu fut d'un âge moyen de 38,85 ans ; 3 individus n'ont pas fourni de renseignement quant à leur âge<sup>90</sup>. Ce résultat correspond presque à l'âge moyen calculé sur base des données IGSS (38,5 ans).

---

<sup>89</sup> Cf. l'Annexe 6 pour les données dans leur intégralité.

<sup>90</sup> Cf. l'Annexe 7 pour les données dans leur intégralité.

D'une perspective de pays de résidence, le tableau ci-dessous représente la répartition par pays de résidence<sup>91</sup>.

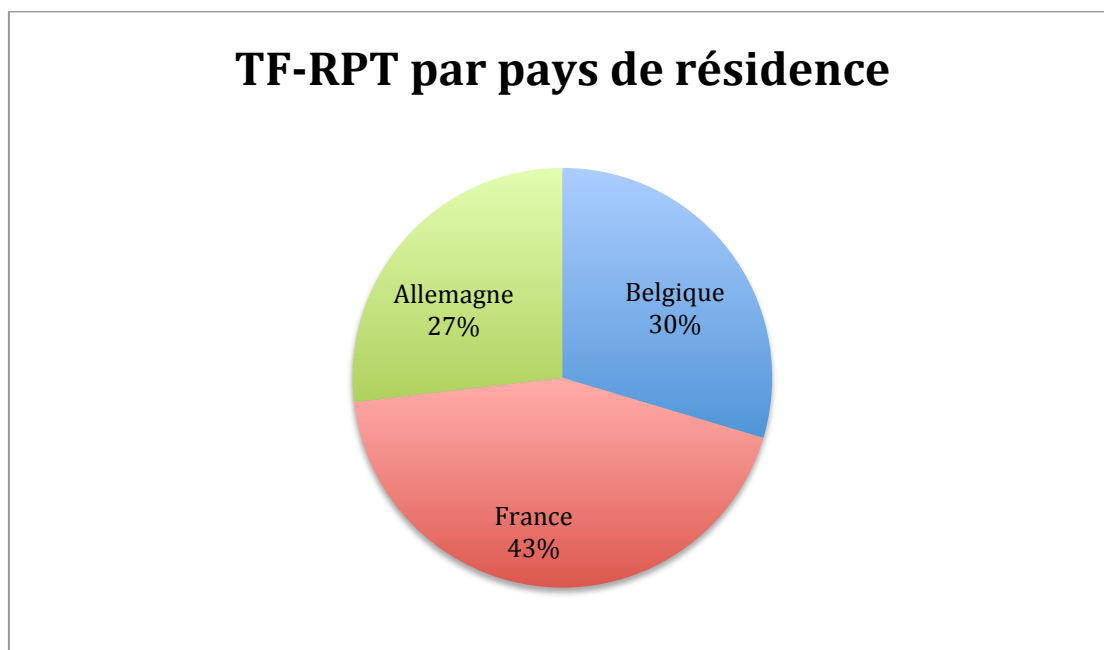


Fig. 6 – TF-RPT par pays de résidence © 2012 PCN REM LU

Un peu plus d'un quart des répondants réside en Allemagne, près d'un tiers en Belgique et la majorité en France. A nouveau, ce résultat a tendance à refléter le modèle général de la perspective de pays de résidence au sein de la population des TF. En effet, selon l'analyse des données disponibles sur les TF, la moitié d'entre eux réside en France, l'autre moitié étant partagée à parts égales entre les deux autres pays voisins<sup>92</sup>.

<sup>91</sup> Cf. l'Annexe 8 pour les données dans leur intégralité.

<sup>92</sup> Office statistique de la Grande Région & Institut Universitaire International Luxembourg, *Qui sont les travailleurs frontaliers de la Grande Région- Caractéristiques et déterminantes de la mobilité professionnelle*, 2011, p. 36.

Sur base des réponses fournies par les répondants à la question sur leur nationalité à la naissance, il est possible d'établir un classement du top 5. Le tableau ci-dessous reflète parfaitement les résultats obtenus suite à l'analyse des données de l'IGSS.

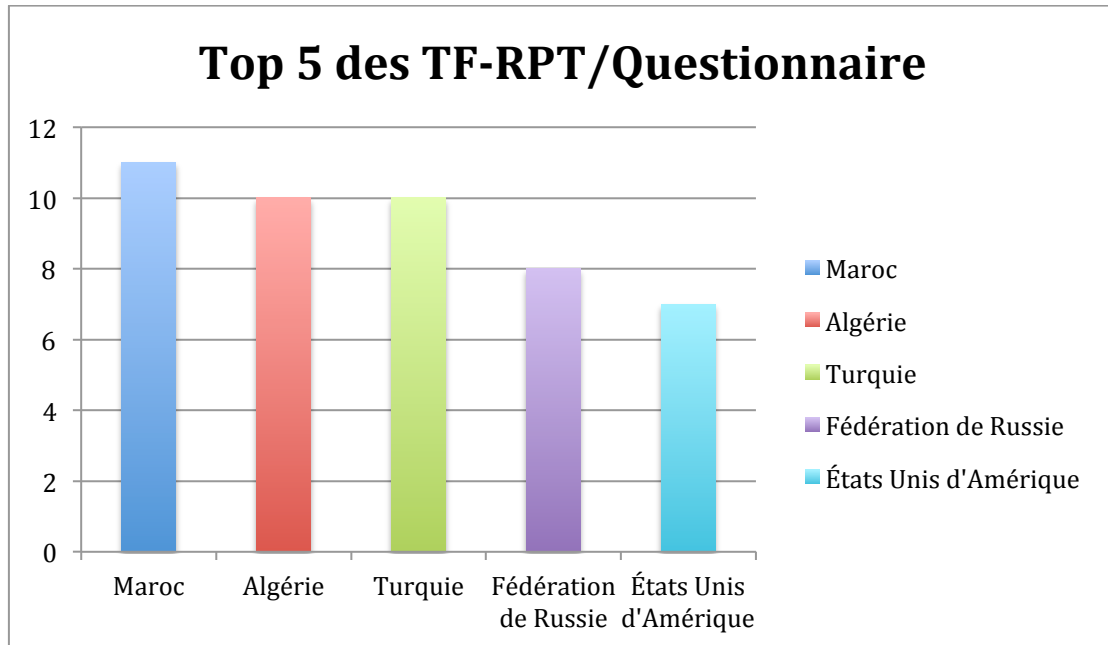


Fig. 7 - Top 5 des nationalités des TF-RPT © 2012 PCN REM LU

Cependant, le questionnaire enquêtait également sur des nationalités supplémentaires acquises. 52,7%<sup>93</sup> des répondants ont déclaré qu'ils avaient acquis la nationalité d'un des États Membres de l'UE.

#### *Activité professionnelle et mobilité*

La série de questions sur les activités professionnelles comprise dans le questionnaire fournissait davantage de détails sur le statut professionnel des TF-RPT ainsi que sur leur niveau d'enseignement. 51,8% des répondants ont déclaré être en possession d'un diplôme universitaire ou d'un autre type de certificat d'études supérieures semblable et 80% d'entre eux ont déclaré travailler sous le régime d'un contrat à temps plein (40 heures semaines selon la législation nationale)<sup>94</sup>. En outre, 94,5% des répondants se sont déclarés salariés et 3,6%, travailleurs indépendants<sup>95</sup>. Afin d'affiner davantage les détails sur le statut professionnel des TF-RPT, les renseignements concernant le niveau d'éducation et le statut professionnel ont été croisés. Parmi les travailleurs

<sup>93</sup> Cf. l'Annexe 9 pour les données dans leur intégralité.

<sup>94</sup> Cf. l'Annexe 10 pour les données dans leur intégralité.

<sup>95</sup> Cf. l'Annexe 11 pour les données dans leur intégralité.

indépendants, la part de ceux qui possèdent un diplôme d'enseignement supérieur s'élève à 75% alors qu'aux nombres des salariés, le pourcentage de ceux en possession d'un tel certificat est de 51,90%<sup>96</sup>. Ces statistiques semblent donc indiquer que les TF-RPT ont tendance à appartenir à la catégorie de main-d'œuvre hautement qualifiée. Pour ensuite évaluer la stabilité des TF-RPT dans leur poste de travail actuel, le questionnaire permettait d'enquêter sur la période d'occupation du poste actuel ainsi que sur la période de travail au Luxembourg. La majorité des répondants (63,6%) sont à leur poste actuel depuis moins de 5 ans. Le cumul de ce dernier pourcentage avec le pourcentage de ceux qui sont à leur poste actuel depuis 5 à 10 ans donne un taux de 79,1%<sup>97</sup>. Il est encore plus intéressant de comparer ce dernier résultat à la période de travail des TF-RPT au Luxembourg. 56,4% des TF-RPT ont déclaré une activité de travail au Grand Duché depuis moins de 5 ans alors que pour 21,8% d'entre eux, il s'agit de 5 à 10 ans<sup>98</sup>. De nouveau, le cumul de ces résultats donne un taux de 78,2%, qui est très proche du taux estimé précédent et illustrant la période d'exercice de leur activité professionnelle actuelle. En rappelant qu'en parallèle, la majorité des TF-RPT exerce leur activité professionnelle à temps plein et sous le régime d'un contrat à durée indéterminée, il pourrait donc être conclu que leur statut professionnel est, dans une certaine mesure, stable. De plus, la majorité des répondants (35,5%) a déclaré travailler pour de grandes sociétés comptant plus de 250 employés<sup>99</sup> et opérant sur des marchés internationaux. En effet, 60% d'entre eux ont indiqué travailler pour une société aux activités internationales<sup>100</sup>.

Les réponses au questionnaire ont également fourni des détails sur leur lieu de travail. Par souci de fournir un rapport complet, il faut souligner que le territoire du Luxembourg est divisé en 12 cantons qui ensemble, forment 3 districts<sup>101</sup>. La majorité de TF-RPT sont employés professionnellement dans les cantons de Luxembourg (49,1%) et d'Esch/Alzette (16,4%)<sup>102</sup>. Ce résultat est relativement cohérent, puisque ces deux cantons comprennent également les deux plus grandes zones urbaines, commerciales et industrielles du pays.

---

<sup>96</sup> Cf. l'Annexe 12 pour les données dans leur intégralité.

<sup>97</sup> Cf. l'Annexe 13 pour les données dans leur intégralité.

<sup>98</sup> Cf. l'Annexe 14 pour les données dans leur intégralité.

<sup>99</sup> Cf. l'Annexe 15 pour les données dans leur intégralité.

<sup>100</sup> Cf. l'Annexe 16 pour les données dans leur intégralité.

<sup>101</sup> <http://www.luxembourg.public.lu/fr/politique/territoire/districts/index.html>

<sup>102</sup> Cf. l'Annexe 17 pour les données dans leur intégralité.

Finalement, en termes de mobilité professionnelle, le questionnaire permettait également d'enquêter sur les activités professionnelles précédentes effectuées dans un autre pays. 82,7% des répondants ont affirmé avoir travaillé dans un autre pays avant le début de leur activité professionnelle actuelle au Luxembourg. Parmi ceux-ci, 54,5% ont déclaré que leur occupation professionnelle précédente se situait dans un autre pays européen<sup>103</sup>.

Une autre question avait trait à la motivation derrière leur travail au Luxembourg. Les répondants avaient le choix d'affirmer leur accord total ou leur désaccord total avec les déclarations proposées. Les raisons principales avancées pour justifier leur travail au Grand Duché étaient, en ordre décroissant : a) le salaire, b) les possibilités de développement de carrière, c) les opportunités de travail au Luxembourg, d) le contexte de travail international et e) le réseau professionnel<sup>104</sup>.

En outre, dans une autre question on a demandé aux répondants de qualifier individuellement une série de déclarations proposées et considérées comme importantes au travail. Les résultats montrent que 90% des répondants ont considéré 'un bon salaire' comme très important, Environ le même pourcentage (89,1%) ont estimé les 'conditions de travail' comme critère majeur, 86,4% ont souligné l'aspect de 'travail correspondant aux capacités personnelles' et enfin, 85,5% d'entre eux ont mis en évidence l'aspect d'un 'travail intéressant'<sup>105</sup>. Pour ce qui est de la recherche d'un emploi au Luxembourg, il semble que les TF-RPT préfèrent se tourner vers leurs réseaux personnels (tant leurs réseaux privés que professionnels). En effet, à la question : 'comment avez-vous entendu parler des possibilités d'emploi au Luxembourg ?', 61,8% ont mentionné leur réseau personnel en première place, suivi des médias (20%). Seulement 7,3% ont indiqué des publications officielles comme source principale d'informations<sup>106</sup>.

De manière générale, il semble que les TF-RPT sont relativement satisfaits de leurs conditions de travail actuelles dans la mesure où 94,5% d'entre eux ont jugé positif, leur niveau de satisfaction au travail<sup>107</sup>.

Un autre domaine abordé dans le questionnaire avait trait à la mobilité générale, et notamment aux moyens de transport utilisés du lieu de résidence au lieu de travail. Il

---

<sup>103</sup> Cf. l'Annexe 18 pour les données dans leur intégralité.

<sup>104</sup> Cf. l'Annexe 19 pour les données dans leur intégralité.

<sup>105</sup> Cf. l'Annexe 20 pour les données dans leur intégralité.

<sup>106</sup> Cf. l'Annexe 21 pour les données dans leur intégralité.

<sup>107</sup> Cf. l'Annexe 22 pour les données dans leur intégralité.

apparaît que 69,1% des répondants utilisent leur véhicule personnel, tandis que les transports en commun occupent la seconde place, mais avec une part de loin inférieure (12,7% ont déclaré utiliser le train et 5,5%, le bus). La raison principale mise en avant pour justifier cette préférence pour le véhicule privé semble être le gain de temps pour les trajets ; 23,2% des sondés ont placé à la première place, des considérations de gains de temps<sup>108</sup>.

Les résultats d'une autre étude sur les TF en général, qui a été effectuée en 2010, évoquent une tendance semblable. Selon cette dernière, 86% des TF utilisent leur véhicule privé alors que 14% d'entre eux prennent les transports en commun, en dépit d'une augmentation dans l'utilisation des transports en commun entre 2007 et 2010<sup>109</sup>. Une interprétation plus avancée des résultats du questionnaire révèle en outre, que 62,7% des TF-RPT ont un trajet d'environ 50 km à leur lieu de travail et un pourcentage identique assure que la durée du trajet journalier dans un sens se situe entre 30 et 90 minutes<sup>110</sup>. Un croisement des variables 'pays de résidence', 'lieu de travail' et 'moyen de transport utilisé' éclaire davantage la question de la mobilité des TF-RPT. Ainsi, si le lieu de travail se situe dans une zone bien desservie par les transports en commun, l'utilisation de ces derniers s'en trouve plus fréquente.

### *Migration et Intégration*

Finalement, le questionnaire comprenait deux séries de questions concernant d'un côté la trajectoire de migration personnelle et d'un autre côté une évaluation personnelle de son intégration. 54,5% des répondants ont déclaré vivre sur le territoire de l'UE depuis 5 à 15 ans et ont indiqué que des raisons liées à la famille (41,8%) ont, en premier lieu, motivées leur migration. Les 'études' étaient la deuxième raison la plus fréquemment évoquée (23,6%) et enfin, des raisons professionnelles occupent la troisième place avec une part de 21,8%. En outre, la grande majorité (79,8%) a déclaré avoir traversé 3 étapes différentes dans la trajectoire de migration personnelle, révélant ainsi, le degré de mobilité. 77,7% ont mentionné avoir migré seul alors qu'en parallèle, 38,8% considèrent que le réseau personnel est un facilitateur important dans le processus de migration. Seul le niveau de compétence (les études ou les capacités professionnelles) a dépassé cet aspect pour un total de 49,4% des individus. Enfin,

---

<sup>108</sup> Cf. l'annexe 23 pour les données dans leur intégralité.

<sup>109</sup> Gerber Philippe et Schmitz Frédéric, *Voiture ou transports en commun ? Comment les frontaliers se rendent-ils au travail en 2010*, dans *Vivre au Luxembourg* n°78 du CEPS/INSTEAD, 2011.

<sup>110</sup> Cf. l'annexe 24 pour les données dans leur intégralité.



l'obstacle le plus important dans la trajectoire migratoire est identifié par les répondants comme étant les barrières administratives. En interprétant les résultats, 50% d'entre eux estiment que les exigences administratives sont un problème majeur.<sup>111</sup>

La partie finale du questionnaire demandait aux répondants de faire une auto-évaluation de leur niveau d'intégration tant dans leur pays de résidence qu'au Luxembourg. 90% des répondants se sentent intégrés dans leur pays de résidence et 54,5% d'entre eux s'estiment intégrés au Luxembourg. De plus, 69,7% d'entre eux ont exprimé le désir d'être intégré davantage dans leur pays de résidence et 78,2% au Luxembourg<sup>112</sup>. La désagrégation des données obtenues sur l'intégration au Luxembourg par pays de résidence révèle que les TF-RPT résidents en Allemagne ont, semble-t-il, davantage de difficultés en termes d'intégration au Luxembourg : 53,3% des TF-RPT résidents d'Allemagne ont déclaré ne pas se sentir intégrés au Luxembourg, tandis que les parts pour les résidents de Belgique et de France sont respectivement de 32,1% et 34,9%<sup>113</sup>.

Finalement, la majorité (92,7%) des répondants entretient des contacts réguliers avec le pays d'origine, notamment par voie de communication avec la famille et les amis (91,2%) et par un retour au pays au moins une fois par année (68,2%)<sup>114</sup>.

#### **4.1.4. Gros plan final – l'aspect humain caché derrière les statistiques**

La partie finale de la présente étude a trait à l'analyse des réponses données lors des entretiens semi-structurés face-à-face avec les TF-RPT. Bien que le nombre limité d'entretiens (6) effectués ne permette guère de tirer des conclusions directes et générales, ces entretiens peignent cependant le tableau de l'expérience humaine cachée derrière les statistiques, c'est-à-dire, le croisement des expériences personnelles avec les résultats de l'analyse des données quantitatives et, le cas échéant, la mise en valeur de certains des aspects des profils des TF-RPT<sup>115</sup>.

En somme, 6 entretiens semi-structurés ont été réalisés avec des TF-RPT qui au préalable avaient marqué leur accord par écrit. 3 femmes et 3 hommes, répartis de manière égale, c'est-à-dire, 2 d'Allemagne, 2 de Belgique et 2 de France ont donc fait

---

<sup>111</sup> Cf. l'annexe 25 pour les données dans leur intégralité.

<sup>112</sup> Cf. l'annexe 26 pour les données dans leur intégralité.

<sup>113</sup> Cf. l'annexe 27 pour les données dans leur intégralité.

<sup>114</sup> Cf. l'annexe 28 pour les données dans leur intégralité.

<sup>115</sup> Cf. l'Annexe 29 pour une transcription intégrale des entretiens.

l'objet d'un entretien au cours des mois de juillet et août 2012. Il s'est avéré (à ce jour) impossible d'atteindre la cible fixée à l'origine, donc de faire 11 entretiens (10% des 110 questionnaires validés). Les difficultés résident probablement dans le fait qu'il s'agit de la période de vacances d'été et par conséquent de l'absence des personnes.

En raison des exigences de protection des données, les noms des répondants ont été changés lorsqu'ils sont mentionnés.

En ce qui concerne les caractéristiques générales des répondants, tous se sont déclarés mariés avec des enfants. De plus, parmi les 6, 5 sont mariés à des citoyens de l'UE, ce qui a, sans aucun doute, eu des conséquences sur leur mobilité intra-UE. En termes d'éducation, tous ont déclaré être en possession d'un diplôme universitaire et peuvent donc être considérés comme immigrés hautement qualifiés. Enfin, 4 des 6 ont acquis la nationalité d'un État Membre de l'UE au cours de leur trajectoire migratoire, ce qui a également levé les barrières de mobilité intra-UE rencontrées au départ. Toutefois, on peut considérer l'acquisition de la nationalité d'un État membre de l'UE comme étant un élément majeur dans la trajectoire migratoire personnelle et celle-ci ne devrait donc pas être négligée dans l'établissement du profil des TF-RPT.

4 des 6 répondants ont déclaré que le mariage ou partenariat était la raison principale de migration, les 2 autres citant les études comme raison principale.

Les différentes étapes de leurs trajectoires migratoires individuelles diffèrent de manière conséquente et dépendent principalement de leurs points de départ respectifs, de leurs rencontres et de leurs opportunités d'emploi. Il semble de ce fait, nécessaire de présenter un bref résumé de leur expérience migratoire personnelle avant de poursuivre. Cette étape permettra de mieux appréhender les différences ainsi que les similitudes.

### *Le désenchanté*

M. W. est né en Algérie il y a 36 ans. Après son mariage, l'intégration de son épouse, une citoyenne européenne, en Algérie ne s'est pas soldée par une expérience positive. Cette situation a déclenché leur départ vers l'Europe. En Belgique, son pays de résidence actuel, M. W. a eu le sentiment de recommencer sa vie à zéro<sup>116</sup>, notamment parce qu'il était « bien à la maison »<sup>117</sup> et parce que ses diplômes n'étaient pas

---

<sup>116</sup> Entretien semi-structuré no 1 réalisé le 11 juillet 2012, heure sur l'enregistrement (00 :06 :24-5), traduction personnelle.

<sup>117</sup> *Ibidem*

reconnus en Europe. Selon ses propres mots, « il est parti vers l'inconnu »<sup>118</sup> et a eu le sentiment que d'un seul coup « on avait effacé huit ans de sa vie »<sup>119</sup>.

### *Gènes asiatiques*

Alors qu'elle était encore étudiante, Mme A. a décidé de quitter son Japon natal pour achever son parcours universitaire au Royaume Uni, tout d'abord, en tant qu'étudiante en échange, et ensuite, en y faisant un Master. Elle a, au terme de ses études, commencé à travailler au RU et s'est par la suite mariée à un ressortissant allemand vivant également au RU. Son mari a fini par trouver un emploi au Luxembourg et, ils ont tous les deux décidé de retourner en Allemagne afin de poursuivre leur carrière professionnelle au Grand-Duché. Ayant à ce jour vécu en Europe pendant plusieurs années, et sans aucun projet de retour au Japon, Mme A. reste cependant très attachée à sa culture natale : « Je peux m'intégrer, mais moi, moi-même, personnellement je resterais toujours Japonaise »<sup>120</sup>.

### *L'International*

Quand elle était encore un enfant, sa famille a quitté l'Argentine pour s'installer aux États-Unis. Plus tard, devenue adulte, Mme B. a commencé sa carrière professionnelle aux États-Unis et y a rencontré son futur mari. Travaillant pour une société multinationale, la possibilité de changer de lieu de travail est devenue une réalité. Cette possibilité s'est parfaitement insérée dans leurs objectifs de vie en commun. La migration est donc devenue une partie intégrante de leur développement personnel et de leur parcours professionnel. Suivant son départ des USA, Mme B. s'est d'abord installée à Paris en France. Un an plus tard, elle s'est déplacée à Bruxelles, qui a ensuite été suivi d'un retour de trois ans dans son Argentine natale. Après avoir passé trois ans à Buenos Aires, la famille, qui s'était entre temps élargie avec la naissance de sa première fille, a décidé de retourner en Europe, mais cette fois, d'abord à Zurich pour commencer, avant de s'établir de manière plus permanente en Belgique.

---

<sup>118</sup> Entretien semi-structuré no 1 réalisé le 11 juillet 2012, heure sur l'enregistrement (00 :11 :13-5), traduction personnelle.

<sup>119</sup> Entretien semi-structuré no 1 réalisé le 11 juillet 2012, heure sur l'enregistrement (00 :21 :59-2), traduction personnelle.

<sup>120</sup> Entretien semi-structuré no 1 réalisé le 11 juillet 2012, heure sur l'enregistrement (00 :38 :52-0).

### *Avantages comparatifs*

La raison principale qui a mené M. O. à migrer était liée à son doctorat et la France est devenue son pays d'accueil. Après avoir complété ses études, la recherche d'un emploi en France s'est avérée particulièrement compliquée. Cependant, en utilisant son réseau professionnel et en se tournant vers une échelle géographique plus large dans sa recherche d'un emploi, le Grand-Duché est apparu comme une possibilité réelle. Le choix de résider en France et de travailler au Grand Duché se base par dessus tout, sur ce qu'identifie M. O comme des avantages comparatifs.

### *Devenir un TF-RPT*

L'expérience migratoire personnelle de Mme K. est un exemple parfait illustrant une migration déclenchée et définie en premier lieu, par des politiques. En 1987, Mme K. décide de fuir sa Pologne natale, toujours sous régime communiste, pour se rendre en Autriche, où elle obtient le statut de réfugié. Jeune adulte, elle décide de poursuivre ses études aux États-Unis, un pays duquel elle finit par acquérir la citoyenneté et où elle démarre sa vie professionnelle. En travaillant pour une société multinationale et en occupant un poste de direction, les exigences professionnelles la reconduisent en Europe en 1997. Finalement, à partir de 2000, elle commence à travailler et à vivre au Luxembourg. Cependant, un problème de santé majeur affectant sa fille ne peut être traité de manière satisfaisante au Grand-Duché. De l'autre côté de la frontière, c'est-à-dire, en Allemagne, des alternatives étaient disponibles et la famille a de ce fait décidé de déménager à l'étranger.

### *Une question de mentalité*

Comme jeune citoyen américain de naissance et à l'aube de sa vie professionnelle, M. M. s'éprend de sa future épouse lors d'une fête de famille aux États-Unis. Elle était française d'Alsace, et M. M. a décidé de tenter sa chance en Europe quelques mois plus tard. Sa carrière professionnelle l'a mené à se rapprocher de la frontière luxembourgeoise. Finalement, il accepte un premier emploi au Luxembourg en 2000, après dix ans de travail en France. La raison qui le pousse à continuer à résider en France s'explique par le fait qu'il est déjà propriétaire d'une maison. Tandis qu'il apprécie la qualité de vie en France, il admet que, pour ce qui est de l'aspect professionnel, il lui semble que la mentalité professionnelle luxembourgeoise se

rapproche de l'expérience qu'il apporte avec lui des États-Unis. « J'aime l'ouverture d'esprit, j'aime le sens d'opportunités qui existe au Luxembourg... »<sup>121</sup>.

Les expériences migratoires résumées ci-dessus montrent en effet, l'éclectisme qui se cache derrière chaque expérience personnelle. Si certains traits sont communs, tels que le haut niveau d'études et le mariage à un citoyen de l'UE, les parcours de vie font apparaître des divergences notoires.

Lorsqu'on leur demande de parler des difficultés qu'ils ont rencontrées au cours de leur trajectoire migratoire en général et en tant que TF-RPT en particuliers, tous les répondants soulignent les barrières administratives. Cependant, les exigences administratives les ont affectés de manières diverses et selon leur situation personnelle. M. W. parle du fait que ses diplômes n'étaient pas reconnus, lui donnant ainsi la sensation de reprendre tout à zéro<sup>122</sup> et affectant ses possibilités de recrutement sur le marché de l'emploi. Selon M. W., son activité professionnelle actuelle ne correspond en rien à son expérience professionnelle<sup>123</sup>. M. M. de son côté, n'a rencontré aucun problème à faire reconnaître ses diplômes américains. Dans son cas cependant, la difficulté majeure au départ, s'est située au niveau de l'obtention de son permis de résidence et de travail en France : « cela s'est révélé être une procédure très compliquée. Mon grand problème était ma nationalité, je veux dire, être Américain sans permis de travail en France signifiait qu'il m'était difficile de trouver une société disposée à s'engager pour sponsoriser quelqu'un comme moi. J'ai eu de la chance en ce sens que la société était prête à me sponsoriser et à s'occuper de toutes les démarches administratives afin d'obtenir mon permis de travail en France »<sup>124</sup>. Les exigences administratives ont pris un tournant après le mariage à son épouse française : « Le seul changement dans ce domaine après que je me suis marié a été que mon permis de travail est devenu valable pour dix ans »<sup>125</sup>. Aux yeux de M. M. ce changement de validité du permis de travail, en se prolongeant suite à son mariage (de 1 an à 10 ans), relève de l'incompréhensible. « Ils ont choisi, j'imagine, le mariage comme une manière de juger si tu es stable ou si, enfin, si tu es quelqu'un qui va rester

---

<sup>121</sup> Entretien semi-structuré no 2 réalisé le 12 juillet 2012, heure sur l'enregistrement (00 :20 :52-8).

<sup>122</sup> Entretien semi-structuré no 1 réalisé le 11 juillet 2012, heure sur l'enregistrement (00 :06 :24-5), traduction personnelle.

<sup>123</sup> Entretien semi-structuré no 1 réalisé le 11 juillet 2012, heure sur l'enregistrement (00 :32 :50-5), traduction personnelle.

<sup>124</sup> Entretien semi-structuré no 2 réalisé le 12 juillet 2012, heure sur l'enregistrement (00 :06 :34-9).

<sup>125</sup> Entretien semi-structuré no 2 réalisé le 12 juillet 2012, heure sur l'enregistrement (00 :10 :39-0).

là pendant un bon moment. Personnellement, je ne sais pas si c'est logique. Parce que dans mon cas, mon séjour en France, aux yeux du gouvernement français en fait, était complètement dicté et résolu autour de ma vie professionnelle ... Donc, je ne comprends pas la logique derrière le fait que, si je suis marié, alors ça change les règles, si tu veux »<sup>126</sup>. Le mariage à un citoyen de l'UE facilite en effet, les formalités si la résidence et le travail se trouvent dans le même pays. Mme B. ou encore, Mme A. par exemple, n'ont rencontré aucun problème à obtenir un permis de travail parce qu'elles étaient toutes les deux mariées à des citoyens de l'UE lorsqu'elles ont commencé à travailler dans l' UE<sup>127</sup>.

En revanche, il n'en va pas de même lorsqu'on devient un TF-RPT bien que marié à un citoyen ou une citoyenne de l'UE qui n'exerce pas son droit à la libre circulation au sein de l'UE. Ainsi, M. M. a compris, lorsqu'il a commencé à travailler au Luxembourg, que son permis de travail français n'avait aucune validité sur le marché de l'emploi luxembourgeois, et ceci, en dépit de son mariage à une citoyenne de l'UE. Mme. A. de son côté, n'a rencontré aucun problème au début, pour autant que son mari était un TF. Cependant, lorsque son mari a accepté un emploi en Allemagne et n'était donc plus un TF, sa situation a soudain changé et son droit à la mobilité intra-UE était désormais remis en question : « Je pense que, une fois que nous avons eu une forme de confirmation qu'il allait quitter son emploi au Luxembourg, alors je pense, alors, j'ai pu faire une demande de visa de TF-RPT. Mais, je ne pouvais pas faire de demande avant d'avoir son certificat de démission »<sup>128</sup>. « Cela ne s'est pas fait à temps, j'ai dû démissionner une fois et puis réintégrer la société à nouveau »<sup>129</sup>.

Quant à ceux qui ont commencé leur trajet migratoire pour des raisons d'études, la situation administrative était très différente. Malgré quelques problèmes d'intégration au début, notamment liés à des différences quant aux systèmes scolaires<sup>130</sup> et de culture, entrer dans l'UE pour des raisons d'études semble plus aisé, parce que la migration se fait dans un cadre bien déterminé<sup>131</sup>. En revanche, la transition du statut d'étudiant à celui de travailleur migrant, une fois les études achevées, semble plus

---

Entretien semi-structuré no 2 réalisé le 12 juillet 2012, heure sur l'enregistrement (00 :13 :11-1).

<sup>127</sup> Entretien semi-structuré no 2 réalisé le 12 juillet 2012, heure sur l'enregistrement (00 :15 :05-4) et entretien semi-structuré no 5 réalisé le 31 juillet 2012, heure sur l'enregistrement (00 :08 :31-0).

<sup>128</sup> Entretien semi-structuré no 3 réalisé le 13 juillet 2012, heure sur l'enregistrement (00 :20 :08-4).

Entretien semi-structuré no 3 réalisé le 13 juillet 2012, heure sur l'enregistrement (00 :22 :58-3).

<sup>130</sup> Entretien semi-structuré no 3 réalisé le 13 juillet 2012, heure sur l'enregistrement (00 :10 :52-0) ou entretien semi-structuré no 5 réalisé le 31 juillet 2012, heure sur l'enregistrement (00 :00 :14-9).

<sup>131</sup> Entretien semi-structuré no 4 réalisé le 17 juillet 2012, heure sur l'enregistrement (00 :15 :19-7) et entretien semi-structuré no 3 réalisé le 13 juillet 2012, heure sur l'enregistrement (00 :15 :05-4).

compliquée. M. O. a déclaré : « J'ai commencé à rencontrer des problèmes quand ma bourse d'études a pris fin. Trouver un emploi en France s'est révélé être extrêmement difficile pour moi. Je m'en souviens comme si c'était hier même si ça remonte à 2001. J'ai dû envoyer cinquante à quatre-vingts demandes d'emploi, mais pas une seule réponse positive<sup>132</sup>. Je pense que les employeurs ne voulaient pas engager d'étrangers, parce que vous savez, après, il leur faudrait faire face à tous ces obstacles administratifs »<sup>133</sup>.

Quand on leur demande d'expliquer les raisons qui les poussent à faire la navette, les répondants mentionnent les possibilités d'emploi au Luxembourg<sup>134</sup>, illustrant à nouveau que le Grand-Duché est un pôle d'attraction en termes de marché de l'emploi au sein de la Grande Région. Un autre facteur d'attraction du marché de l'emploi du Luxembourg semble être lié, d'une part, à son ambiance ou à son climat international<sup>135</sup> et, d'autre part, à ses salaires plus élevés<sup>136</sup>. Les avantages financiers comparatifs, tels que les logements moins chers dans les pays voisins, de meilleures prestations sociales et l'imposition avantageuse au Luxembourg ont été soulignés<sup>137</sup>. Cependant, les répondants ont également mentionné des raisons familiales pour justifier le fait de faire la navette, telles que le système scolaire pour leurs enfants, qu'ils trouvent mieux adapté dans leurs pays de résidence respectifs<sup>138</sup>. A l'inverse, les inconvénients mentionnés par tous les répondants comprennent le temps passé à faire la navette<sup>139</sup> et le temps de vie de famille perdu par conséquence, les coûts de transports supplémentaires, la barrière linguistique<sup>140</sup> et un sentiment de suspicion qui est parfois ressenti de la part des résidents luxembourgeois à l'égard des TF-RPT<sup>141</sup>.

---

<sup>132</sup> Entretien semi-structuré no 4 réalisé le 17 juillet 2012, heure sur l'enregistrement (00 :15 :19-7), traduction personnelle.

<sup>133</sup> Entretien semi-structuré no 4 réalisé le 17 juillet 2012, heure sur l'enregistrement (00 :17 :10-0).

<sup>134</sup> Entretien semi-structuré no 1 réalisé le 11 juillet 2012, heure sur l'enregistrement (00 :18 :57-2) ou entretien semi-structuré no 3 réalisé le 12 juillet 2012, heure sur l'enregistrement (00 :18 :13-3).

<sup>135</sup> Entretien semi-structuré no 2 réalisé le 12 juillet 2012, heure sur l'enregistrement (00 :20 :52-8) ou entretien semi-structuré no 3 réalisé le 13 juillet 2012, heure sur l'enregistrement (00 :34 :18-9).

<sup>136</sup> Entretien semi-structuré no 1 réalisé le 11 juillet 2012, heure sur l'enregistrement (00 :37 :31-8) ou entretien semi-structuré no 2 réalisé le 12 juillet 2012, heure sur l'enregistrement (00 :20 :52-8).

<sup>137</sup> Entretien semi-structuré no 2 réalisé le 12 juillet 2012, heure sur l'enregistrement (00 :20 :52-8) ou entretien semi-structuré no 1 réalisé le 11 juillet 2012, heure sur l'enregistrement (00 :37 :31-8).

<sup>138</sup> Entretien semi-structuré no 4 réalisé le 17 juillet 2012, heure sur l'enregistrement (00 :33 :27-8) ou entretien semi-structuré no 5 réalisé le 31 juillet 2012, heure sur l'enregistrement (00 :17 :31-4).

<sup>139</sup> Entretien semi-structuré no 1 réalisé le 11 juillet 2012, heure sur l'enregistrement (00 :37 :31-8) ou entretien semi-structuré no 2 réalisé le 12 juillet 2012, heure sur l'enregistrement (00 :23 :10-0).

<sup>140</sup> Entretien semi-structuré no 5 réalisé le 31 juillet 2012, heure sur l'enregistrement (00 :40 :03-2).

<sup>141</sup> Entretien semi-structuré no 6 réalisé le 1 août 2012, heure sur l'enregistrement (00 :31 :59-0).

Une autre série de questions au cours de l'entretien se concentrait sur l'intégration et les sentiments d'appartenance en particuliers. Les réponses obtenues illustrent à nouveau la complexité de la construction de l'identité parmi les TF-RPT. Dans un cas, la personne a exprimé un sentiment d'« appartenir à trois pays »<sup>142</sup> : le pays d'origine, le pays de résidence et le Luxembourg. Cependant, la majorité semble avoir davantage de liens avec le pays de résidence<sup>143</sup> qu'avec le pays d'origine ou le Luxembourg<sup>144</sup>. Cette idée se trouve confirmée par les réponses fournies aux questions relatives à des futurs projets de migration. 4 des 6 ont déclaré n'avoir aucune intention de migrer davantage ; une indication d'un certain degré de stabilité. En fait, tout mouvement ultérieur ne semble dépendre que de possibilités professionnelles et/ou de la situation familiale (les enfants scolarisés par exemple)<sup>145</sup>. Un sentiment d'intégration dans leurs pays de résidence respectifs n'empêche pas les TF-RPT d'entretenir des liens réguliers avec leurs pays d'origine. Tous ont déclaré garder ces liens d'une manière ou d'une autre. Il peut s'agir d'un simple coup de fil, d'y retourner en vacances ou d'y envoyer des salaires. Enfin, à la question de savoir s'ils avaient des projets de retour, une personne a répondu « jamais »<sup>146</sup>, une deuxième considère que tout projet de retour est en « standby » pour l'instant<sup>147</sup>, une troisième prendrait ce genre de décision sur base des possibilités d'emplois<sup>148</sup> et deux d'entre eux envisagent la possibilité d'un retour à la retraite<sup>149</sup>.

En somme, ces entretiens nous ont permis d'obtenir une image plus claire des TF-RPT et la conclusion principale qui s'en dégage, c'est qu'il n'existe pas d'expérience universelle comme on aurait pu le penser.

## 5. Conclusion

Des analyses qui précèdent, on peut conclure que le Luxembourg a développé sa propre attraction en termes de marché de l'emploi au sein de la Grande Région. L'attraction du Luxembourg semble liée, d'une part, à ses propres politiques de

---

<sup>142</sup> Entretien semi-structuré no 1 réalisé le 11 juillet 2012, heure sur l'enregistrement (00 :49 :45-9).

<sup>143</sup> Entretien semi-structuré no 2 réalisé le 12 juillet 2012, heure sur l'enregistrement (00 :37 :28-2) ou entretien semi-structuré no 3 réalisé le 13 juillet 2012, heure sur l'enregistrement (00 :33 :30-5).

<sup>144</sup> Entretien semi-structuré no 4 réalisé le 12 juillet 2012, heure sur l'enregistrement (00 :06 :34-9).

<sup>145</sup> Entretien semi-structuré no 2 réalisé le 12 juillet 2012, heure sur l'enregistrement (00 :39 :18-6).

<sup>146</sup> Entretien semi-structuré no 5 réalisé le 1 août 2012, heure sur l'enregistrement (00 :44 :21-3).

<sup>147</sup> Entretien semi-structuré no 1 réalisé le 11 juillet 2012, heure sur l'enregistrement (00 :40 :56-3).

<sup>148</sup> Entretien semi-structuré no 2 réalisé le 12 juillet 2012, heure sur l'enregistrement (00 :35 :24-1).

<sup>149</sup> Entretien semi-structuré no 4 réalisé le 17 juillet 2012, heure sur l'enregistrement (00 :41 :17-9) ou entretien semi-structuré no 5 réalisé le 31 juillet 2012, heure sur l'enregistrement (00 :42 :32-8).



migration de travail notamment, son ouverture sur la Grande Région, et, d'autre part, à ses avantages comparatifs. Des possibilités d'emploi, des salaires plus élevés, des prestations sociales plus avantageuses au Luxembourg qui s'associent à un coup de la vie inférieur dans les régions frontalières voisines semblent augmenter encore cette attraction. Ce dernier aspect ne devrait pas être négligé en termes de développement de politiques des deux côtés de la frontière ; sinon, une situation avantageuse pour tous pourrait, à l'avenir, être mise en danger. D'un côté, le Luxembourg absorbe le surplus de main-d'œuvre disponible dans la Grande Région, mais, de l'autre côté, son propre développement économique dépend de cette même main-d'œuvre. Pour que cette situation demeure, l'offre et la demande de main-d'œuvre doivent correspondre, tant en quantité qu'en qualité. Ainsi, des domaines tels que le marché de l'emploi, le développement démographique et l'éducation doivent être abordés conjointement. En ce qui concerne l'éducation, la reconnaissance des diplômes obtenus dans un pays tiers pourrait être améliorée.

En termes de profils des TF-RPT, on peut conclure que la majorité des TF-RPT sont plutôt jeunes, d'âge actif et hautement qualifiés avec des conditions de travail stables. Sur ce dernier élément, on peut ajouter que les TF-RPT pour la plupart, sont des salariés qui travaillent sous le régime d'un contrat à durée indéterminée à temps plein et occupent leur activité professionnelle depuis 5 à 10 ans en moyenne. En outre, les TF-RPT sont, dans l'ensemble, satisfaits de leurs conditions de travail générales. On en trouve confirmation tant dans les résultats des questionnaires que dans les réponses obtenues lors des entretiens semi-structurés effectués en face-à-face. D'une perspective de pays de résidence, la majorité d'entre eux réside en France (50% environ), alors que la Belgique et l'Allemagne sont les pays de résidence d'un quart des TF-RPT chacun. De plus, l'analyse des nationalités révèle que les RPT résidents et les TF-RPT sont d'origines diverses. Les TF-RPT reflètent dans une certaine mesure, les liens historiques entre leurs pays de résidence et leurs pays d'origine respectifs. En outre, la majorité s'est déclarée davantage intégrée dans le pays de résidence par rapport au Luxembourg. Ce dernier aspect est sans aucun doute à prendre en considération en termes de cohésion sociale.

En termes de mobilité migratoire, l'image est hétérogène et il est, de ce fait, difficile d'en extraire un modèle unique. Les expériences personnelles dépendent de leurs points de départ respectifs, des rencontres et des opportunités de carrière. Il existe cependant, des similitudes quant aux difficultés identifiées. En particulier, les charges

administratives paraissent être l'obstacle principal pour les TF-RPT, leur causant une certaine instabilité personnelle. Une institution (l'université par exemple) ou une société peut en alléger le fardeau par son intervention partielle ou complète dans les démarches administratives. Les difficultés principales sont liées, semble-t-il, aux permis de travail ainsi qu'aux permis de résidence. Par définition, les TF-RPT obtiennent un permis de résidence dans leur pays de résidence alors que les autorités luxembourgeoises délivrent le permis de travail. Des difficultés surviennent quand la période de validité de ces documents ne correspond pas, une situation générant des inquiétudes. La portabilité individuelle de ces permis pourrait permettre de clarifier ces problèmes et améliorer la mobilité intra-UE. Rendre le droit à la libre circulation des TF-RPT conditionnel à leur statut de mariage ou à un statut de résidence à long terme limite leur mobilité et paraît incompréhensible aux yeux des individus concernés.

Finalement, le développement d'infrastructures de transport pourrait figurer parmi les domaines des politiques qui mériteraient davantage d'attention. Le nombre de TF sur le marché de l'emploi national est en augmentation et, vu que la majorité de ces derniers fait la navette en voiture personnelle, alors que le temps passé dans les trajets fait partie des sources d'inquiétudes, les autorités des deux côtés de la frontière devraient poursuivre leurs efforts conjoints à développer une politique de mobilité intégrée commune.

## 6. Bibliographie

ADEM, *Bulletin luxembourgeois de l'emploi*, juin 2012.

Aubertun Éric, *Un contexte géopolitique nouveau marqué par l'ouverture. La Lorraine et l'Europe*, dans *Nouvelle géopolitique des régions françaises*, 2005.

Chambre de Commerce Luxembourg, *Le rayonnement transfrontalier de l'économie luxembourgeoise : la diversité règne, l'intégration piétine*, dans *Actualité & Tendances-Bulletin économique de la Chambre de Commerce*, 2012.

Fehlen Fernand, *La trans-nationalisation de l'espace social luxembourgeois et la réponse des autochtones*, dans *ASTI 30+ : Migrations, Recherches, Engagements*, 2010.

Galloro Piero-Dominique, *La mobilité comme facteur de stabilité. L'exemple de la Lorraine (1880-1940)*, dans *Par monts et par vaux. Migrations, voyages*, 2001.

Gerber Philippe et Schmitz Frédéric, *Voiture ou transports en commun ? Comment les frontaliers se rendent-ils au travail en 2010*, dans *Vivre au Luxembourg n°78 du CEPS/INSTEAD*, 2011.

Leduc Kristell, *La main-d'œuvre frontalière et étrangère ne suffit plus à ralentir le vieillissement de la population active occupée du Luxembourg*, dans *Vivre au Luxembourg n° 81 du CEPS/INSTEAD*, 2012.

Leiner Stefan, *Migration und Urbanisierung. Binnenwanderungen, räumlicher und sozialer Wandel in den Industriestädten des Saar-Lor-Lux Raumes 1856-1910*, 1994.

Office statistique de la Grande Région & Institut Universitaire International Luxembourg, *Qui sont les travailleurs frontaliers de la Grande Région-Caractéristiques et déterminantes de la mobilité professionnelle*, 2011.

Pauly Michel, *Le phénomène migratoire : une constante de l'histoire luxembourgeoise*, dans *ASTI 30+ : Migrations, Recherches, Engagements*

Ries Jean, *Les mutations de l'emploi de 1960 à 2010*, STATEC, 2012.

Scuto Denis, *La nationalité luxembourgeoise (19e-21e siècle). Histoire d'un alliage européen*, éd. de l'Université de Bruxelles, coll. « Histoire », 2012.

STATEC, *Luxembourg in figures (Le Luxembourg en statistiques) 2011*.

STATEC, *Recensement de la population 2011-Premiers résultats N°3*, juillet 2012.

STATEC, *Recensement de la population 2011-Premiers résultats N°4*, aout 2012.

Thelen Carlo, *L'économie luxembourgeoise et les étrangers, aujourd'hui et demain*, dans *ASTI 30+ : Migrations, Recherches, Engagements*, 2010.

Trausch Gilbert, *Histoire du Luxembourg*, 1992.

Wille Christian, *Grenzgänger und Räume der Grenze – Raumkonstruktion in der Grossregion SaarLorLux*, 2012.

Wille Christian, *Everyday Cultures and Identities*, in *Doing Identity in Luxembourg-Subjective appropriations-Institutional attributions-Socio-cultural Milieus*, 2011.

Zanardelli Mireille, Leduc Kristell, Clément Franz, *Le vieillissement actif au Luxembourg : bilan et enjeux*, dans *Les Cahiers du CEPS/INSTEAD-Population et Emploi*, 2012.

## 7. Annexe

### Annexe 1 : Questionnaire Quantitatif

#### Travail/Profession

1. **Depuis quand occupez-vous dans votre emploi actuel ?**  
*Si vous avez plusieurs emplois, veuillez indiquer celui où vous travaillez depuis le plus longtemps et indiquer le mois et l'année. Par exemple : mars 2001 : 03/2001*  
\_\_\_\_/\_\_\_\_
2. **Dans quelle commune votre lieu de travail actuel se situe-t-il au Luxembourg ? (Il ne s'agit pas nécessairement de l'adresse de la société). Par exemple : Walferdange, Esch/Alzette**  
\_\_\_\_\_
3. **Quelle est votre activité professionnelle actuelle au Luxembourg ? Veuillez répondre en indiquant le titre professionnel que vous donne votre société. Par exemple : infirmier(-ière), ingénieur, vendeur etc.**  
\_\_\_\_\_
4. **Quel est votre statut professionnel ?**  

Travailleur indépendant (tout type : professions libérales, industrielles, homme/femme d'affaires, etc.)	<input type="checkbox"/>
Salariés (secteurs privés et publics)	<input type="checkbox"/>
5. **Veuillez indiquer le type de société/institution/organisation/activité pour laquelle vous travaillez au Luxembourg.**  

Micro entreprise (0 – 9 employés)	<input type="checkbox"/>
Petite entreprise (10 – 49)	<input type="checkbox"/>
Entreprise moyenne (50 – 249)	<input type="checkbox"/>
Grande entreprise (supérieur à 250)	<input type="checkbox"/>
Inconnu	<input type="checkbox"/>
6. **Selon vous, les activités de la société/organisation/institution/activité pour laquelle vous travaillez sont**  

Limitées au Luxembourg	<input type="checkbox"/>
au Luxembourg et à l'étranger	<input type="checkbox"/>
Inconnu	<input type="checkbox"/>
7. **Occupez-vous un poste de direction/administration au sein de votre société/institution/organisation ?**  
Oui  Non
8. **SI oui : De combien de personnes êtes-vous responsable ? Veuillez en indiquer le nombre**  
\_\_\_\_\_

9. Depuis quand travaillez-vous au Luxembourg? Veuillez indiquer le mois et l'année. Par exemple : mars 2001 : 03/2001

\_\_\_/\_\_\_

10. Exerciez-vous une autre activité professionnelle au Luxembourg avant votre activité actuelle ?

Oui  Non

*Si non : Veuillez passer à la question 13*

11. Quelle activité professionnelle occupiez-vous ?

\_\_\_\_\_

12. Pour combien d'employeurs avez-vous travaillé ?

\_\_\_\_\_

13. Si non, avez-vous travaillé dans d'autres pays avant de travailler au Luxembourg ?

Oui  Non

*Si non : Veuillez passer à la question 15*

14. Veuillez indiquer le dernier pays dans lequel vous avez travaillé avant de venir au Luxembourg

\_\_\_\_\_

15. Travaillez-vous actuellement à temps plein ou à temps partiel ?

Temps plein  Temps partiel

16. Quel type de contrat de travail avez-vous ?

Contrat à durée indéterminée

Contrat à durée déterminée

Contrat temporaire (intérim)

Pas de contrat

17. Si vous travaillez à temps partiel, avez-vous plus d'un emploi au Luxembourg ?

Oui  Non

18. Si vous exercez plus d'une activité professionnelle, veuillez en indiquer le type, le nombre d'heures effectuées et le lieu de travail pour chaque emploi différent.

Type de profession	Nombre d'heures de travail

19. Quels types de contrat avez-vous ? Plusieurs réponses sont possibles

- Contrat à durée indéterminée
- Contrat à durée déterminée
- Contrat temporaire (intérim)
- Pas de contrat

**20. Êtes-vous un travailleur détaché ?**

Oui  Non

**21. Êtes-vous un travailleur réaffecté ?**

Oui  Non

**22. Quelles sont les raisons personnelles qui vous poussent à travailler au Luxembourg ?**  
 (Veuillez noter chacune des raisons sur base de son importance respective -3 = aucune importance; +3 = très important)

	-			+		
	-3	-2	-1	+1	+2	+3
Possibilités d'emploi au Luxembourg	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Possibilités de progression de carrière	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Longue période de chômage dans votre pays de résidence	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Possibilités d'emploi limitées dans votre pays d'origine	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Niveau des revenus	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Réseaux professionnels au Luxembourg	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le contexte international du marché de l'emploi au Luxembourg	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Meilleures possibilités de réconcilier vie professionnelle et privée	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
C'était le seul poste que j'aie pu trouver	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autres _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

**23. Veuillez indiquer votre niveau de satisfaction dans votre situation professionnelle actuelle (-3 = complètement insatisfait; +3 = complètement satisfait)**



Satisfaction professionnelle	-3	-2	-1	+1	+2	+3
------------------------------	----	----	----	----	----	----

**24. Vous trouverez ci-dessous une liste d'aspects souvent considérés importants. Veuillez les examiner et indiquer le niveau d'importance que vous y accordez (-3 = aucune importance ; +3 = importance majeure)**

Bon salaire	-3	-2	-1	+1	+2	+3
Collègues agréables	-3	-2	-1	+1	+2	+3
Pression au travail raisonnable	-3	-2	-1	+1	+2	+3
Bonne sécurité de l'emploi	-3	-2	-1	+1	+2	+3
Bonnes possibilités de promotion	-3	-2	-1	+1	+2	+3
Poste généralement respecté	-3	-2	-1	+1	+2	+3
Bons horaires	-3	-2	-1	+1	+2	+3
Possibilités d'user d'initiative	-3	-2	-1	+1	+2	+3
Activité utile à la société	-3	-2	-1	+1	+2	+3
Vacances généreuses	-3	-2	-1	+1	+2	+3

**25. Où avez-vous obtenu les renseignements concernant les possibilités d'emploi au Luxembourg ? Veuillez cocher la mention correspondante. Plusieurs réponses sont possibles.**

- Membres de la famille
- Amis
- Administrations publiques dans votre pays d'origine
- Administrations publiques au Luxembourg
- Collègues de travail
- Internet

- Journaux
- Société/institution/organisation
- Autres : \_\_\_\_\_

**26. Avez-vous reçu de l'aide dans votre recherche d'un emploi au Luxembourg ?**

- Famille
- Amis
- Connaissances

**27. Avez-vous fait l'objet d'une forme quelconque de discrimination au cours de votre parcours professionnel actuel en raison du fait que vous ne vivez pas au Luxembourg ?**

Oui  Non

**28. Si oui : Veuillez indiquer les discriminations dont vous avez fait l'objet.**

\_\_\_\_\_, \_\_\_\_\_, \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_, \_\_\_\_\_, \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_, \_\_\_\_\_, \_\_\_\_\_

Transport

**29. Quel moyen de transport utilisez-vous pour vous rendre sur votre lieu de travail ?**  
*Veuillez cocher la case correspondante. Plusieurs réponses sont possibles.*

- Voiture personnelle
- Covoiturage
- Train
- Bus
- Autres : \_\_\_\_\_

**30. Quelle est la raison principale qui vous pousse à utiliser le moyen de transport mentionné ci-dessus ?**

\_\_\_\_\_

**31. Quelle est la distance approximative de votre lieu de résidence à votre lieu de travail ?**

\_\_\_\_\_ Km

**32. Combien de temps le trajet vers le travail vous prend-il ?**

\_\_\_\_\_ Min

**33. Quel est le budget mensuel approximatif de votre foyer affecté au transport pour votre travail ?**

\_\_\_\_\_ Euros

Migration



**34. Depuis quand vivez-vous en Union européenne (UE) ?** Veuillez indiquer le mois et l'année. Par exemple : mars 2001: 03/2001

\_\_\_\_/\_\_\_\_

**35. Dans quel État Membre êtes-vous arrivé en premier lieu ?**

\_\_\_\_\_

**36. Dans quel pays vivez-vous actuellement ?**

Belgique  France  Allemagne

**37. Quel était l'objectif premier de votre immigration vers un État membre de l'UE ?** Veuillez cocher la case correspondante.

Travail

Réunification familiale

Études

Demande d'asile/International

Autre : \_\_\_\_\_

**38. Lors de votre migration, étiez-vous**

Seul(e)

En compagnie de membres de ma famille

Ma famille m'a rejoint plus tard

**39. Veuillez indiquer ce qui vous a aidé pendant les étapes de votre migration.**

\_\_\_\_\_, \_\_\_\_\_, \_\_\_\_\_

**40. Avez-vous rencontré des difficultés/obstacles au cours des étapes de votre migration ?**

\_\_\_\_\_, \_\_\_\_\_, \_\_\_\_\_

**41. Veuillez indiquer les différentes étapes de votre migration à partir du tout début jusqu'à ce jour.**

\_\_\_\_\_, \_\_\_\_\_, \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_, \_\_\_\_\_, \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_, \_\_\_\_\_, \_\_\_\_\_

Liens avec le pays d'origine

**42. Entretenez-vous des liens avec votre pays d'origine ?**

Oui  Non

**Si non : veuillez passer à la question 44**

**43. Veuillez indiquer le type de liens que vous entretenez.**

\_\_\_\_\_, \_\_\_\_\_, \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_, \_\_\_\_\_, \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_, \_\_\_\_\_, \_\_\_\_\_

**44. Visitez-vous votre pays d'origine ?**

Plus d'une fois par an

Une fois par an

Moins d'une fois par an

Jamais

**45. À quel pays vous sentez-vous le plus attaché ? Plusieurs réponses sont possibles.**

Le Luxembourg

Votre pays de résidence

Votre pays d'origine

Une autre pays \_\_\_\_\_

Aucun

**46. Envisagez-vous de retourner dans votre pays d'origine ? (Veuillez noter chaque proposition selon sa véracité - 3 = pas du tout; +3 = absolument vrai)**

	-			+		
	-3	-2	-1	+1	+2	+3
Je veux retourner dans mon pays d'origine	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Je veux migrer dans un autre pays	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Je veux m'établir au Luxembourg	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Je veux rester là où je vis	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

**Activités sociales et culturelles**

**47. Dans quel pays passez-vous la majorité de votre temps libre ?**

Au Luxembourg

Dans mon pays d'origine

Autre : \_\_\_\_\_

**48. Quel pourcentage de votre temps libre passez-vous au Luxembourg ?**

**49. Êtes-vous membre**

D'une association luxembourgeoise ?

D'une organisation sans but lucratif luxembourgeoise ?

D'un syndicat luxembourgeois

D'un autre type d'organisation luxembourgeoise : \_\_\_\_\_

**50. Où la majorité de vos amis actuels vivent-ils ?**

Au Luxembourg

Dans mon pays de résidence

Dans un autre pays : \_\_\_\_\_

**51. Quelle est la nationalité de vos amis actuels ?**

- Luxembourgeois
- Allemand
- Français
- Belge
- La même que moi
- Autres : \_\_\_\_\_

**52. Quelle langue utilisez-vous principalement**

- Avec vos amis \_\_\_\_\_
- Sur votre lieu de travail \_\_\_\_\_
- En famille \_\_\_\_\_

Données socio-démographiques

**Pour terminer, nous aimerions vous demander de nous fournir davantage de renseignements. Nous vous assurons à nouveau, que vos données personnelles seront traitées en toute confidentialité et que les résultats seront évalués de manière anonyme.**

Sexe : Femme  Homme  Autre

Âge : \_\_\_\_\_

Nationalité à la naissance : \_\_\_\_\_

Nationalité actuelle : \_\_\_\_\_ depuis \_\_\_\_\_

Autre nationalité : \_\_\_\_\_

Langue maternelle : \_\_\_\_\_

Autres langues que vous parlez couramment :

\_\_\_\_\_, \_\_\_\_\_, \_\_\_\_\_

Instruction \_\_\_\_\_ Diplôme universitaire Oui  Non

État civil : Célibataire  Marié  En couple  Divorcé

Votre partenaire/conjoint travaille-t-il/elle au Luxembourg ? Oui  Non

Quelle est la nationalité de votre partenaire/conjoint ? \_\_\_\_\_

**Secteur de votre activité professionnelle actuelle, Veuillez ne cocher qu'une seule case**

- Agriculture, chasse, forêts
- Pêche, pisciculture
- Industries d'extraction (mines)
- Industries de fabrication
- Fourniture d'électricité, de gaz et d'eau

- Construction
- Commerce, réparation automobile
- Hôtellerie et Restauration
- Transport et Communication
- Services financiers
- Biens immobiliers et services aux sociétés
- Administration publique
- Éducation
- Santé et services sociaux
- Services collectifs sociaux et personnels
- Services maison, nettoyage
- Activités extraterritoriales
- Inconnu
- Autres : \_\_\_\_\_

Où situez-vous vos revenus mensuels nets personnels ?

- Inférieurs à 1000 €
- Supérieurs à 1000 € mais inférieurs à 2000 €
- Supérieurs à 2000 € mais inférieurs à 3000 €
- Supérieurs à 3000 € mais inférieurs à 4000 €
- Supérieurs à 4000 € mais inférieurs à 5000 €
- Supérieurs à 5000 € mais inférieurs à 6000 €
- Supérieurs à 6000 € mais inférieurs à 7000 €
- Supérieurs à 7000 € mais inférieurs à 8000 €
- Supérieurs à 8000 € mais inférieurs à 9000 €
- Supérieurs à 9000 € mais inférieurs à 10000 €
- Supérieurs à 10000 €

Toute dernière question... sur l'intégration !

**Veillez évaluer votre accord avec les déclarations suivantes** *Veillez noter chaque proposition*

*(-3 = désaccord total ; +3 = accord total)*



Je me sens intégré dans la société luxembourgeoise

-3

-2

-1

+1

+2

+3

Je me sens intégré dans mon pays de résidence	-3	-2	-1	+1	+2	+3
Je souhaite être mieux intégré dans la société luxembourgeoise	-3	-2	-1	+1	+2	+3
Je souhaite être mieux intégré dans mon pays de résidence	-3	-2	-1	+1	+2	+3

Je propose les mesures suivantes pour améliorer la situation des travailleurs frontaliers au Luxembourg

\_\_\_\_\_ , \_\_\_\_\_ , \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ , \_\_\_\_\_ , \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ , \_\_\_\_\_ , \_\_\_\_\_

**Merci beaucoup pour votre aimable coopération !**

## Annexe 2 Entretien semi-structuré

### *Les profils individuels et les trajectoires migratoires de travailleurs frontaliers ressortissants de pays tiers – Le cas du Luxembourg*

#### *Fiche d'entretien*

Rappel :

- Remercier d'avoir accepté notre invitation et de s'être présenté
- Rassurer le répondant de la confidentialité des renseignements fournis
- Demander la permission d'enregistrer la conversation et commencer l'enregistrement
- Donner au répondant des renseignements concernant le REM, la cible et les objectifs de l'étude ainsi que la procédure que suivra l'entretien et la durée approximative de l'entretien.
- Faire le lien avec l'aspect qualitatif de l'étude (questionnaire)
- Insister également sur le fait que l'étude se concentre sur les travailleurs frontaliers ressortissants de pays tiers
- Informer le répondant de la transcription de l'entretien
- Lui demander s'il est possible de le rappeler en cas de doute concernant la transcription
- Souhaitez-vous lire la transcription et y ajouter vos commentaires ?
- Seriez-vous intéressé de recevoir les résultats de l'étude ?
- Demander au répondant s'il/elle a des questions

Entretien numéro \_\_\_\_\_

#### **Données personnelles**

Sexe : M  ou F

Âge : \_\_\_\_\_

État civil : Marié

Célibataire

Divorcé

Veuf/veuve

En couple

Autre

Nationalité à la naissance : \_\_\_\_\_

Pays de naissance : \_\_\_\_\_

Pays de résidence : \_\_\_\_\_

Nationalité actuelle : \_\_\_\_\_ (si autre que celle à la naissance, quand a-t-elle changé ?  
\_\_\_\_\_)

Autres nationalités : \_\_\_\_\_

Niveau d'instruction (dernier diplôme obtenu) : \_\_\_\_\_

Statut légal actuel :

RPT avec statut de résident à long-terme

RPT marié(e) à un citoyen de l'UE

RPT avec carte bleue

Travailleur réaffecté/détaché

Citoyen de l'UE

Autre

Quelle activité professionnelle occupez-vous actuellement ? : \_\_\_\_\_

Quelle est votre poste au sein de la société pour laquelle vous travaillez ? : \_\_\_\_\_

Dans quelle commune travaillez-vous au Luxembourg ? : \_\_\_\_\_

### **Guide de questions pour l'entretien**

a) Profil migratoire

1. Pourriez-vous me parler de votre trajectoire migratoire et notamment des différentes étapes que vous avez traversées jusqu'à ce jour ?
2. Quelle était la raison originale vous ayant poussé à migrer ?
3. Quelles ont été les principales difficultés que vous avez rencontrées au cours de votre trajectoire migratoire ?
4. Qu'est-ce qui vous a décidé de résider dans votre pays de résidence et de travailler au Luxembourg ? (enchaîner sur le salaire, les prestations sociales, les facilités de vie etc. si nécessaire)
5. Quelles seraient vos conseils/recommandations à quelqu'un désireux de suivre la même direction ?

b) Conditions de travail

6. Comment avez-vous entendu parler des possibilités d'emploi au Luxembourg ?
7. Avez-vous le sentiment que votre profession actuelle correspond à votre niveau de capacités ?
8. L'obtention du permis de travail au Luxembourg en tant que travailleur frontalier RPT s'est-elle faite sans problème ?
9. Comment évaluez-vous vos conditions de travail générales ?
10. En tant que travailleur frontalier, que considerez-vous être des avantages/inconvénients/difficultés ?
11. En tant que travailleur frontalier RPT, avez-vous le sentiment d'être traité différemment des travailleurs frontaliers ressortissants de l'UE ?

c) Liens et attaches

12. Entretenez-vous des liens avec votre pays d'origine ? (enchaîner avec le type et la fréquence de ces contacts)
13. Envisagez-vous un éventuel retour dans votre pays d'origine ?
14. Comment évaluez-vous votre niveau d'intégration dans votre pays de résidence ?

15. Comment évaluez-vous votre niveau d'intégration au Luxembourg ?  
 16. Envisagez-vous la possibilité éventuelle d'une nouvelle migration vers un autre pays ?  
 17. Comment évaluez-vous les relations entre travailleurs frontaliers et résidents luxembourgeois ?

**À propos de l'entretien**

Lieu de l'entretien : \_\_\_\_\_

Durée de l'entretien : \_\_\_\_\_

**Annexe 3 tableau de croisement par pays de résidence et sexe**

			Sexe		Total
			Femme	Homme	
Pays de résidence (corrigé)	BE	Nombre	129	154	283
		% compris dans le pays de résidence	45.6%	54.4%	100.0%
		% par sexe	26.5%	25.4%	25.9%
		% du total	11.8%	14.1%	25.9%
	DE	Nombre	116	169	285
		% compris dans le pays de résidence	40.7%	59.3%	100.0%
		% par sexe	23.8%	27.8%	26.1%
		% du total	10.6%	15.4%	26.1%
	FR	Nombre	242	284	526
		% compris dans le pays de résidence	46.0%	54.0%	100.0%
		% par sexe	49.7%	46.8%	48.1%
		% du total	22.1%	26.0%	48.1%
Total	Nombre	487	607	1094	
	% compris dans le pays de résidence	44.5%	55.5%	100.0%	
	% par Sexe	100.0%	100.0%	100.0%	
	% du total	44.5%	55.5%	100.0%	

#### Annexe 4 : Statut professionnel

		Nombre	%	% valide	% cumulé
Valide	Salarié	977	89.3	89.3	89.3
	Indépendant	44	4.0	4.0	93.3
	Travailleur intellectuel	25	2.3	2.3	95.6
	Autre	48	4.4	4.4	100.0
	Total	1094	100.0	100.0	

#### Annexe 5 : Chômage

		Nombres	%	% valide	% cumulé
Valide	Autre	1086	99.3	99.3	99.3
	Bénéficiaire de prestations	8	.7	.7	100.0
	Total	1094	100.0	100.0	

#### Annexe 6 : Questionnaire/Répartition par sexe

		Nombres	%	% valide	% cumulé
Valide	Femme	52	47.3	47.3	47.3
	Homme	57	51.8	51.8	99.1
	Non précisé	1	.9	.9	100.0
	Total	110	100.0	100.0	

#### Annexe 7 : Questionnaire/âge moyen

N	Valide	106
	Manquant	4
Moyenne		38.85
Médiane		37.00
Mode		33

#### Annexe 8 : Questionnaire/Pays de résidence

		Nombres	%	% valide	% cumulé
Valide	Belgique	32	29.1	29.1	29.1
	France	47	42.7	42.7	71.8
	Allemagne	29	26.4	26.4	98.2
	Non précisé	2	1.8	1.8	100.0
	Total	110	100.0	100.0	

#### Annexe 9 : Questionnaire/citoyenneté de l'UE

		Nombres	%	% valide	% cumulé
Valide	Oui	58	52.7	52.7	52.7
	Non	49	44.5	44.5	97.3



Non précisé	3	2.7	2.7	100.0
Total	110	100.0	100.0	

**Annexe 10 :  
Questionnaire/diplôme universitaire ou d'enseignement supérieur**

		Nombres	%	% valide	% cumulé
Valide	Oui	57	51.8	51.8	51.8
	Non	49	44.5	44.5	96.4
	Non précisé	4	3.6	3.6	100.0
	Total	110	100.0	100.0	

**Annexe 11 : Questionnaire/Statut professionnel**

		Effectifs	%	% valide	% cumulé
Valide	Travailleur indépendant	4	3.6	3.6	3.6
	Salarié	104	94.5	94.5	98.2
	Sans emploi	1	.9	.9	99.1
	Non précisé	1	.9	.9	100.0
	Total	110	100.0	100.0	

**Annexe 12 : Questionnaire/tableau croisé niveau d'instruction-statut professionnel**

			Diplôme d'université ou d'enseignement supérieur			Total
			Oui	Non	Non précisé	
Quel est votre statut professionnel ?	Travailleur indépendant	Nombre	3	1	0	4
		% compris dans 'Quel est votre statut professionnel ?'	75.0%	25.0%	.0%	100.0%
		% Compris dans 'Diplôme universitaire ou d'enseignement supérieur'	5.3%	2.0%	.0%	3.6%
	% total	2.7%	.9%	.0%	3.6%	
	Salarié	Nombre	54	46	4	104
		% compris dans 'Quel est votre statut professionnel ?'	51.9%	44.2%	3.8%	100.0%

	% Compris dans 'Diplôme universitaire ou d'enseignement supérieur' % total	94.7%	93.9%	100.0%	94.5%
		49.1%	41.8%	3.6%	94.5%
Sans emploi	Nombre	0	1	0	1
	% compris dans 'Quel est votre statut professionnel ?'	.0%	100.0%	.0%	100.0%
	% Compris dans 'Diplôme universitaire ou d'enseignement supérieur' % total	.0%	2.0%	.0%	.9%
		.0%	.9%	.0%	.9%
Non précisé	Nombre	0	1	0	1
	% compris dans 'Quel est votre statut professionnel ?'	.0%	100.0%	.0%	100.0%
	% Compris dans 'Diplôme universitaire ou d'enseignement supérieur' % total	.0%	2.0%	.0%	.9%
		.0%	.9%	.0%	.9%
Total	Nombre	57	49	4	110
	% compris dans 'Quel est votre statut professionnel ?'	51.8%	44.5%	3.6%	100.0%
	% Compris dans 'Diplôme universitaire ou d'enseignement supérieur' % total	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%
		51.8%	44.5%	3.6%	100.0%

### Annexe 13: Questionnaire/Durée dans la profession actuelle

	Nombres	%	% valide	% cumulé
Valide < 5 ans	70	63.6	63.6	63.6

Entre 5 et 10	17	15.5	15.5	79.1
Entre 10 et 15	9	8.2	8.2	87.3
Entre 15 et 20	2	1.8	1.8	89.1
Entre 20 et 25	7	6.4	6.4	95.5
> 25 ans	1	.9	.9	96.4
Non précisé	4	3.6	3.6	100.0
Total	110	100.0	100.0	

#### Annexe 14 : Questionnaire/Durée de travail au Luxembourg

		Nombres	%	% valide	% cumulé
Valide	< 5 ans	62	56.4	56.4	56.4
	Entre 5 et 10	24	21.8	21.8	78.2
	Entre 10 et 15	13	11.8	11.8	90.0
	Entre 15 et 20	3	2.7	2.7	92.7
	Entre 20 et 25	3	2.7	2.7	95.5
	> 25 ans	2	1.8	1.8	97.3
	Non précisé	3	2.7	2.7	100.0
	Total	110	100.0	100.0	

#### Annexe 15 : Questionnaire/Taille de la société

		Nombres	%	% valide	% cumulé
Valide	Micro société (0-9 employés)	22	20.0	20.0	20.0
	Petite société (10 – 49)	24	21.8	21.8	41.8
	Société moyenne 50 – 249)	19	17.3	17.3	59.1
	Grande société (Plus de 250)	39	35.5	35.5	94.5
	Inconnu	4	3.6	3.6	98.2
	Sans emploi	1	.9	.9	99.1
	Non précisé	1	.9	.9	100.0
	Total	110	100.0	100.0	

#### Annexe 16 : Questionnaire/Type de société

	Nombres	%	% valide	% cumulé
--	---------	---	----------	----------

Valide	Opère au Luxembourg uniquement	41	37.3	37.3	37.3
	Opère au Luxembourg et à l'étranger	66	60.0	60.0	97.3
	Inconnu	1	.9	.9	98.2
	Sans emploi	1	.9	.9	99.1
	Non précisé	1	.9	.9	100.0
	Total	110	100.0	100.0	

**Annexe 17 : Questionnaire/Lieu (en termes de Canton) de travail**

		Nombres	%	% valide	% cumulé
Valide	Capellen	6	5.5	5.5	5.5
	Clervaux	5	4.5	4.5	10.0
	Echternach	5	4.5	4.5	14.5
	Esch-sur-Alzette	18	16.4	16.4	30.9
	Grevenmacher	7	6.4	6.4	37.3
	Luxembourg	54	49.1	49.1	86.4
	Mersch	2	1.8	1.8	88.2
	Remich	4	3.6	3.6	91.8
	Wiltz	3	2.7	2.7	94.5
	Tous	2	1.8	1.8	96.4
	Aucun	1	.9	.9	97.3
	NP	3	2.7	2.7	100.0
	Total	110	100.0	100.0	

**Annexe 18 : Questionnaire/expérience de travail sur un autre continent**

		Nombres	%	% valide	% cumulé
Valide	Afrique	7	6.4	7.7	7.7
	Amérique	9	8.2	9.9	17.6
	Asie	6	5.5	6.6	24.2
	Australie	2	1.8	2.2	26.4
	Europe	60	54.5	65.9	92.3
	NR	7	6.4	7.7	100.0
	Total	91	82.7	100.0	
Manquante	Système manquant	19	17.3		
Total		110	100.0		

**Annexe 19 : Questionnaire/Raisons personnelles conduisant à travailler au Luxembourg**

**Raisons personnelles conduisant à travailler au Luxembourg :  
« possibilités de développement de carrière »**

		Nombres	%	% valide	% cumulé
Valide	Positif	90	81.8	81.8	81.8
	Négatif	12	10.9	10.9	92.7
	Non précisé	8	7.3	7.3	100.0
	Total	110	100.0	100.0	

**Raisons personnelles conduisant à travailler au Luxembourg :  
« longue période de chômage dans le pays de résidence »**

		Nombres	%	% valide	% cumulé
Valide	Négatif	69	62.7	62.7	62.7
	Positif	29	26.4	26.4	89.1
	Non précisé	12	10.9	10.9	100.0
	Total	110	100.0	100.0	

**Raisons personnelles conduisant à travailler au Luxembourg :  
« niveau de salaire »**

		Nombres	%	% valide	% cumulé
Valide	Positif	94	85.5	85.5	85.5
	Négatif	8	7.3	7.3	92.7
	Non précisé	8	7.3	7.3	100.0
	Total	110	100.0	100.0	

**Raisons personnelles conduisant à travailler au Luxembourg :  
« réseaux professionnels au Luxembourg »**

		Nombres	%	% valide	% cumulé
Valide	Positif	77	70.0	70.0	70.0
	Négatif	23	20.9	20.9	90.9
	Non précisé	10	9.1	9.1	100.0
	Total	110	100.0	100.0	

**Raisons personnelles conduisant à travailler au Luxembourg :  
« contexte international du marché de l'emploi »**

		Nombres	%	% valide	% cumulé
Valide	Positif	80	72.7	72.7	72.7
	Négatif	18	16.4	16.4	89.1
	Non précisé	12	10.9	10.9	100.0
	Total	110	100.0	100.0	

**Annexe 20 : Questionnaire/Conditions considérées importantes au travail**

**Aspects liés au travail considérés importants : « un bon salaire »**

		Nombres	%	% valide	% cumulés
Valide	Positif	99	90.0	90.0	90.0
	Négatif	9	8.2	8.2	98.2
	Non précisé	2	1.8	1.8	100.0
	Total	110	100.0	100.0	

**Aspects liés au travail considérés importants : « un travail intéressant »**

		Nombres	%	% valide	% cumulés
Valide	Positif	94	85.5	85.5	85.5
	Négatif	14	12.7	12.7	98.2
	Non précisé	2	1.8	1.8	100.0
	Total	110	100.0	100.0	

**Aspects liés au travail considérés importants :  
« un travail correspondant à mes capacités/ma formation »**

		Nombres	%	% valide	% cumulés
Valide	Positif	95	86.4	86.4	86.4
	Négatif	13	11.8	11.8	98.2
	Non précisé	2	1.8	1.8	100.0
	Total	110	100.0	100.0	

**Annexe 21 : la recherche d'un emploi au Luxembourg**

		Nombres	%	% valide	% cumulés
Valide	Réseau	68	61.8	61.8	61.8
	Média	22	20.0	20.0	81.8
	Société	9	8.2	8.2	90.0
	Information officielle	8	7.3	7.3	97.3
	Non précisé	3	2.7	2.7	100.0
	Total	110	100.0	100.0	

**Annexe 22 : Questionnaire/Satisfaction générale au travail**

		Nombres	%	% valide	% cumulés
Valide	Positif	104	94.5	94.5	94.5
	Négatif	6	5.5	5.5	100.0
	Total	110	100.0	100.0	

**Annexe 23 : Questionnaire/Mobilité**

**Quel type de moyen de transport utilisez-vous pour vous rendre au travail ?**

		Nombres	%	% valide	% cumulés
--	--	---------	---	----------	-----------

Valide	Véhicule personnel	76	69.1	69.1	69.1
	Covoiturage	2	1.8	1.8	70.9
	Train	14	12.7	12.7	83.6
	Bus	7	6.4	6.4	90.0
	Véhicule de service	6	5.5	5.5	95.5
	Moto	1	.9	.9	96.4
	Avion	2	1.8	1.8	98.2
	Camion	1	.9	.9	99.1
	Non précisé	1	.9	.9	100.0
	Total	110	100.0	100.0	

**Pour quelle raison principale utilisez-vous le(s) moyen(s) de transport mentionné(s) ci-dessus ?**

		Nombres	%	% valide	% cumulés
Valide	Raisons personnelles (préférence)	18	18.2	18.2	18.2
	Raisons économiques	6	6.1	6.1	24.2
	Société	11	11.1	11.1	35.4
	Raisons logistiques	18	18.2	18.2	53.5
	Contraintes de temps	23	23.2	23.2	76.8
	Difficultés d'utilisation des transports en commun	9	9.1	9.1	85.9
	Seule possibilité	12	12.1	12.1	98.0
	Autres	2	2.0	2.0	100.0
	Total	99	100.0	100.0	

**Annexe 24 : Distance de la maison au travail**

		Nombres	%	% valide	% cumulés
Valide	< 25 km	22	20.0	20.0	20.0
	Entre 26 et 50 km	47	42.7	42.7	62.7
	Entre 51 et 75 km	21	19.1	19.1	81.8
	Entre 76 et 100 km	6	5.5	5.5	87.3
	Entre 101 et 200 km	5	4.5	4.5	91.8
	Entre 201 et 500 km	3	2.7	2.7	94.5
	> 500 km	1	.9	.9	95.5
	Non précisé	5	4.5	4.5	100.0
	Total	110	100.0	100.0	

**Annexe 25 : Questionnaire/Difficultés dans la trajectoire migratoire**

		Nombres	%	% valide	% cumulés
Valide	Administratives	20	50.0	50.0	50.0

Autres (non précisées)	8	20.0	20.0	70.0
Langue	6	15.0	15.0	85.0
Discrimination	3	7.5	7.5	92.5
Logement	2	5.0	5.0	97.5
Travail	1	2.5	2.5	100.0
Total	40	100.0	100.0	

### Annexe 26 : Intégration au Luxembourg et dans le pays de résidence

#### au Luxembourg

		Nombres	%	% valide	% cumulés
Valide	Positif	60	54.5	54.5	54.5
	Négatif	32	29.1	29.1	83.6
	Non précisé	18	16.4	16.4	100.0
	Total	110	100.0	100.0	

#### Dans le pays de résidence

		Nombres	%	% valide	% cumulés
Valide	Positif	99	90.0	90.0	90.0
	Négatif	9	8.2	8.2	98.2
	NP	2	1.8	1.8	100.0
	Total	110	100.0	100.0	

### Annexe 27 : tableau croisé de l'intégration au Luxembourg par pays de résidence

			Dans quel pays habitez-vous ?				Total
			BE	FR	DE	Non précisé	
Je me sens intégré au Luxembourg	Négatif	N	9	15	8	0	32
		% compris parmi 'Je me sens intégré au Luxembourg'	28.1%	46.9%	25.0%	.0%	100.0%
		% compris parmi 'dans quel pays habitez-vous ?'	32.1%	34.9%	53.3%	.0%	36.8%
		% total	10.3%	17.2%	9.2%	.0%	36.8%
	Positif	N	19	28	7	1	55
		% compris parmi 'Je me sens intégré au Luxembourg'	34.5%	50.9%	12.7%	1.8%	100.0%
		% compris parmi 'dans quel pays habitez-vous ?'	67.9%	65.1%	46.7%	100.0%	63.2%
		% total	21.8%	32.2%	8.0%	1.1%	63.2%
Total		N	28	43	15	1	87



	% compris parmi 'Je me sens intégré au Luxembourg'	32.2%	49.4%	17.2%	1.1%	100.0%
	% compris parmi 'dans quel pays habitez-vous ?'	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%	100.0%
	% total	32.2%	49.4%	17.2%	1.1%	100.0%

### Annexe 28 : Liens et attaches au pays d'origine

		Nombres	%	% valide	% cumulés
Valide	Oui	102	92.7	92.7	92.7
	Non	6	5.5	5.5	98.2
	Non précisé	2	1.8	1.8	100.0
	Total	110	100.0	100.0	

### Veillez indiquer le type de lien ou de relation entretenu

		Nombres	%	% valide	% cumulés
Valide	Famille	91	89.2	89.2	89.2
	Non précisé	6	5.9	5.9	95.1
	Amis	2	2.0	2.0	97.1
	Vacances	2	2.0	2.0	99.0
	Relations professionnelles	1	1.0	1.0	100.0
	Total	102	100.0	100.0	

### Retournez-vous dans votre pays d'origine ?

		Nombres	%	% valide	% cumulés
Valide	Une fois par an	44	40.0	40.0	40.0
	< une fois par an	34	30.9	30.9	70.9
	> une fois par an	20	18.2	18.2	89.1
	Non précisé	9	8.2	8.2	97.3
	Jamais	3	2.7	2.7	100.0
	Total	110	100.0	100.0	